

# VOIR DIRE

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

Numéro 129 • Janvier - Février 2005 • L'exemplaire 5\$

Revue bimestrielle publiée en collaboration  
des associations de sourds du Québec



**Nomination de Madame Lise Bolduc**  
au poste de directrice générale de l'IRD

■ 5 janvier 2005

*L'Institut Raymond-Dewar au rendez-vous des faits  
marquants de son histoire, d'hier à aujourd'hui !*



**M. Pierre-Paul Lachapelle**

Directeur général de l'IRD  
de 1991 à 2004



**Institut Raymond-Dewar**

Centre métropolitain  
de réadaptation spécialisé  
en surdit  et en communication

Pages 12 et 13

**Un 15 d cembre chanceux et l'oeuf num ro 15 chanceux !**



# GROS LOT

**15**

*Chanceuse  
Mariane!*



■ Le 12 janvier 2005  
  Monr al  
Page 9

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**  
*éditeur et rédacteur en chef*
- **Yvon Mantha**  
*éditeur-adjoint*
- **Élie Presseault**  
*éditorialiste*
- **Guylaine Boucher**  
*abonnement et comptabilité*
- **Monique Therrien**  
*Correctrice*
- **Claude Drouin**  
*infographe*
- **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha**  
*et Claude Drouin : photographes*
- **André Chevalier**  
*expédition*

## COLLABORATEURS :

- |                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| Jacinthe Auger  | Jules Desrosiers     |
| Natalie Baril   | Guy Fredette         |
| Martin Bergevin | Steven Grenier       |
| Gilles Boucher  | Jacques Vadeboncoeur |

**COMPOSITION :** Publications Voir Dire

**IMPRESSION :** SCRIBEC Limitée

**ABONNEMENT :** Canada : 25 \$ annuel  
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
No d'enregistrement : 002565  
ISSN 0826-4503

## Pour informations et abonnements :



**C.P. 37**  
**Succursale Youville**  
**Montréal, Qc**  
**H2P 2V2**

**ATS\* et télécopieur : (514) 351-8372**

*\*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511*

**Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca**

# Sommaire

Éditorial : L'importance des prix et des récompenses	3	Nouvelles de l'APVSL	14
La parole est aux lecteurs : Monsieur Boucher, il faut choisir le bon moment	4	Aloha ! Aloha ! Un rêve qui se réalise	15
Chronique immobilière	5	La fête de Noël de l'AMS, digne des traditions	15
Le crédit d'impôt fédéral	5	Centre Notre-Dame-de-Fatima	16
Nouvelles du CQDA : Loi 56	6 et 7	Une adoption, c'est comme un cadeau du ciel	17
Le Centre Jules-Léger, menacé de fermeture	8	Nouvelles de l'APPAL	18
Avis de recherche	8	ALPHET-DESO en plein réorganisation	18
Un gros lot de la Poule aux Oeufs d'Or	9	La Plymouth Barracuda de Joe et Tony Campisi	19
Centre d'aide en français écrit pour les sourds	10	Les préparations en vue du 28e Championnat canadien de curling des Sourds vont bon train	19
5e conférence du CAA	10	Nouvelles du CLSM	20
Le Syndrome d'Usher	10	Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray Sourds	21
Nouvelles de la sexologue de la CSSQ	11	Bonne retraite Michel Dufour	22
Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie	11	Nouvelles de l'ASC	22
L'IRD souligne deux départs à la retraite !	12	Naissances, mariages et décès	23
L'IRD célèbre son 20e anniversaire d'inauguration	13	Biographie d'Angelina Bulger-Milot	23

## Page couverture

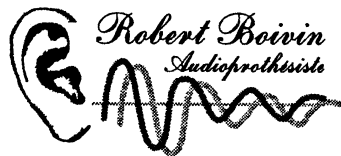
**Photos du haut :** Le 21 décembre 2004, l'Institut Raymond-Dewar fêtait son 20<sup>e</sup> anniversaire d'inauguration. Près de deux cents personnes dont quelques invités de marque ont pris part à cette journée mémorable. Cet événement coïncidait les départs à la retraite de Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'IRD de 1991-2004 et de Gérard Labrecque, éducateur et formateur responsable des ateliers de LSQ.0

C'est Mme Lise Bolduc, ancienne directrice générale du Centre de réadaptation Le Bouclier qui a pris la relève à la direction générale de l'IRD depuis le début de janvier 2005. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

**Photo du bas :** Mariane Turgeon, sourde dans la cinquantaine vient de gagner un gros lot dans l'émission de la Poule aux Oeufs d'Or.

## DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 130 - 21 février 2005; n° 131 - 25 avril 2005; n° 132 - 20 juin 2005.



**Nadia Pozzoli**  
*Audioprothésiste*

6772 rue Sherbrooke Est  
Montréal (Qc) H1N 1E1  
Métro Langelier  
Voix : (514) 256-6565  
ATS : (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont  
Montréal (Qc) H2G 1S9  
Métro Rosemont

Courriel : rboivinaudio@qc.aira.com



**Regroupement des Sourds de la Capitale inc.**

1985, avenue du Sanctuaire  
Beauport (Québec) G1E 4E2

*À votre service depuis 1983*

(418) 667-6275 (418) 667-7169



**Association des Sourds de l'Estrie inc.**

*Depuis 1968*

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

600, rue Woodward, suite 200, Sherbrooke, Qc J1G 1W3  
ATS : (819) 563-2313 avec répondeur en fonction 24 heures  
Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Raymond Vallières, président • Poste vacant, vice-président • Benoît Poulin, secrétaire  
Dania Romero, trésorière • Marise St-Cyr, administratrice  
Nathalie Lachance, administratrice • Melody Leprohon, directrice des loisirs

# Éditorial

## L'importance des prix et des récompenses



Jules DESROSIERS

**L**e printemps prochain, la Société culturelle québécoise des Sourds (SCQS) organisera, pour la troisième année consécutive, l'Expo-Sourds que l'on peut considérer comme l'événement annuel le plus important pour la communauté sourde du Québec. Pourquoi ? Il y a deux bonnes raisons. Premièrement, parce que l'Expo-Sourds rassemble, en un même endroit, tous les organismes, associations, écoles, petites entreprises, etc. liés à la surdité, et que chacun dispose d'un stand

où l'on retrouve des dépliants publicitaires et des documents d'information mis à la disposition des visiteurs qui ont, de plus, l'occasion d'échanger avec les représentants présents.

Deuxièmement, parce que la SCQS a eu le génie de faire renaître le prix Raymond-Dewar, après une absence de plusieurs années. Les trois premiers lauréats de ce prix furent Arthur Leblanc, Serge Brière et Jean Davia. Puis, la remise du prix a été suspendue pendant plusieurs années, pour être ravivée il y a deux ans. Les deux récents récipiendaires sont Jacques Boudreault et Julie-Élaine Roy. Toutes ces personnes ont bien mérité le prix Raymond-Dewar, compte tenu des nombreuses heures et des grands efforts qu'elle ou ils ont investis dans la cause de la surdité.

C'est donc un événement très important puisqu'il permet enfin aux Sourds de voir leurs efforts reconnus et récompensés. Il est toutefois rare que l'on remette des prix d'envergure aux Sourds du Québec, comparativement à ce qui se fait chez nos voisins, que ce soit des autres provinces du Canada ou aux États-Unis, où l'on considère important de remettre des prix aux Sourds méritants — de trois à cinq prix, sur une base bisannuelle (à tous les deux ans), notamment pour récompenser le bénévolat, la défense des droits, l'ensemble de l'œuvre d'une personne, son intronisation au Temple de la renommée, etc., prix nommés en hommage à une personne sourde qui a marqué l'histoire ou qui a été importante pour la communauté — afin que tous se souviennent de leurs actions, de leurs réussites et de leurs accomplissements.

Il est évident que les Sourds ont besoin de se souvenir des réalisations de leurs pairs et de s'en inspirer pour réussir à leur tour. L'on se demande pourquoi l'on remet tant de prix, de trophées et de plaques à chaque année chez les entendants. L'on n'a qu'à penser aux prix pour les films, au gala de l'ADISQ (pour la musique), au prix de l'Entrepreneur de l'année, etc., en plus de l'hommage rendu à la « Personnalité de la semaine », tous les dimanches dans le journal La Presse. S'ils le font, pourquoi pas nous, les Sourds ?

Tout le monde est heureux de savoir ce qui a été accompli dans la communauté, surtout les enfants sourds qui adorent écouter leurs professeurs, leurs parents ou leurs grands-parents raconter les histoires de ceux qui ont réussi. Ils sont en plein développement et ont besoin de héros et de modèles. Mais malheureusement, au Québec, l'on ne leur présente pas beaucoup de modèles sourds. Alors, les enfants cherchent leurs modèles chez les entendants. Ils savent qu'ils ne feront jamais comme eux, mais cela leur permet de fantasmer et d'imaginer que leurs rêves peuvent se réaliser.

Par contre, si on leur parle de personnes sourdes comme I. King Jordan, Gary Malkowski, Henry Vlug, Émanuelle Laborit, Fernand Berthier, etc., ils sont bien attentionnés et plein d'admiration devant ces histoires. Ils posent des questions et sont capables d'analyser les histoires et de se comparer à ces héros. C'est normal, puisqu'il s'agit de leurs semblables, de gens qui, comme eux, n'entendent pas. Les Sourds américains ont découvert l'importance de donner des modèles sourds aux enfants sourds. D'ailleurs, des études ont prouvé que cela leur permet de croire en leurs capacités et les motive à se surpasser. Cela a une influence très positive, même chez les adultes sourds qui peuvent découvrir des modèles intéressants qui, chacun à leur façon, accomplissent de grandes choses pour leur communauté.

Sans vouloir blesser qui que ce soit, il faut dire qu'au Québec, l'on a tendance à idéaliser trop Raymond Dewar et l'on oublie souvent ce que d'autres Sourds ont accompli. Pensons, par exemple, à André Rochette, grand bénévole pour le Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM), Guy Leboeuf qui a ouvert aux Sourds une porte sur le monde extérieur au Québec - la Société fraternelle (FRAT), la SCQS, le Club l'abbé de l'Épée (CAE) -, Roland Major, etc. Il est important que les Sourds connaissent toutes ces personnes qui ont fait avancer la cause de la communauté sourde, pas seulement une seule.

L'on sait aussi que, vers 1960, un ministre a eu l'intention de retirer le permis de conduire à toutes les personnes sourdes. Quelqu'un a écrit une lettre au ministre concerné qui a révisé sa position et décidé de maintenir l'autorisation de conduire un véhicule pour les sourds. L'on n'a qu'à penser à la manifestation des étudiants de la polyvalente Lucien-Pagé, vers 1978 qui protestaient contre l'intégration sauvage. Deux ans plus tard, l'on a corrigé la situation, mis sur pied des services d'interprétariat, etc. L'on peut également penser à Michel Lepage ou à Ronald Théorêt, qui s'est opposé au fait que les sourds devaient s'acheter un décodeur pour avoir accès au sous-titrage. Grâce à son intervention, l'OPHQ a décidé de fournir gratuitement un décodeur à tous les sourds. Jean-Yves Vachon, pour sa part, a réussi à faire installer des ATS au Palais de justice.

L'on peut nommer plusieurs personnes méritantes qui ont sombré dans l'oubli. C'est triste de voir que l'on applaudit toujours les actions des entendants en faveur des sourds, alors qu'en réalité, ce sont les sourds qui sont à l'origine de ces réalisations, puisque ce sont eux qui connaissent leurs besoins et font des revendications précises auprès des autorités.

En terminant, l'on ne peut qu'encourager la création de deux ou trois nouveaux prix au Québec, en accord avec l'ensemble de la communauté sourde, des prix « destinés » aux Sourds. Nous pourrions critiquer et exprimer notre désaccord avec les actions et les idées des gens qui en inspireront le titre, mais il est important de reconnaître ce qu'ils ont réalisé et d'honorer ces gens qui ont à cœur le bien-être de la communauté, qui persévèrent, qui y croient et qui visent pour les sourds une qualité de vie égale à celle des entendants. Il ne faut pas croire que ces gens-là sont motivés par l'argent, l'ambition ou la recherche du pouvoir.

Que ce soient les enfants, les jeunes ou les personnes âgées, tous aiment raconter ou se faire raconter les exploits de leurs pairs, et pas seulement ceux des entendants. Ils ont besoin d'apprécier, d'admirer et d'être fiers de leurs pairs.



## Monsieur Boucher, il faut choisir le bon moment

Par Jules DESROSIERS

J'ai lu votre article intitulé « Changer la dénomination sociale du CQDA, Vraiment ! », dans le numéro 128 de la revue Voir Dire. Je dois vous dire que je trouve que vous exagérez quelque peu et que cela risque de faire peur aux gens. Je vous demande de ne pas être trop pessimiste et de bien mesurer ce qui est le plus important : le gouvernement ou nous, les membres de la communauté sourde.

Vous accepteriez de vous soumettre aux dictats du gouvernement ? Non. Je vous sais capable de vous battre pour faire reconnaître vos droits, vous l'avez déjà prouvé, notamment dans le dossier du sous-titrage. Vous êtes l'un des cofondateurs du Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST), et je vous en félicite, mais votre dernier article ne m'impressionne pas du tout.

Avant de changer la dénomination sociale du CQDA, il faut d'abord créer un comité de trois ou quatre personnes dont le rôle serait de prévoir et de prévenir les difficultés que cela pourrait engendrer. Par exemple, l'on peut fixer une date à l'avance pour l'entrée en vigueur de la nouvelle dénomination. Quand les subventions du gouvernement cesseront, on suspendra la cueillette de dons pendant une période que nous jugerons appropriée. C'est-à-dire, l'on attendra de recevoir une autre subvention de ce gouvernement, l'année suivante. Les dons sont moins nombreux ou rares pendant la période de l'été. Il faut choisir le bon moment pour faire la demande de changement de dénomination sociale afin d'éviter de longs délais d'attente et la perte de subventions ou de dons.

Aussi, il sera important d'informer à l'avance les partenaires et les organismes affiliés afin d'éviter les surprises et les réactions négatives. Il faudra également prendre contact avec les acteurs gouvernementaux concernés pour expliquer la raison qui motive ce changement de nom et son importance pour la communauté sourde. De cette façon, l'on pourra procéder au changement de dénomination sans risque de perdre les subventions et, avec le nouveau numéro de bienfaisance, si l'on se prépare bien et que l'on fait une planification judicieuse, l'on aura tout à gagner.

Lorsque je siégeais au conseil d'administration de l'Association des Sourds du Canada (ASC), j'ai appris que le gouvernement fédéral n'appréciait pas d'avoir à transiger avec 22 000 organismes, dont plus de 5 000 au Québec, comme vous le mentionniez, d'ailleurs. Le fédéral trouve que ce n'est pas sérieux, sachant bien que la moitié de ces organismes n'est composée que de quelques personnes, moins de dix, parfois seulement trois. Il arrive souvent que ces organismes demandent des subventions, puis disparaissent après un an d'existence. C'est aussi une façon de contourner les lois fiscales et c'est pourquoi le gouvernement voudrait exercer un contrôle plus serré.

Mais lorsque l'on parle du CQDA, l'on n'a pas à craindre que le gouvernement coupe les subventions à un organisme qui représente plus de 85 associations. Et qui remplacera le CQDA comme interlocuteur en matière de surdité auprès du gouvernement ? Non, il est impensable que l'État coupe les vivres au CQDA. Et il y a l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour nous défendre. Vous n'êtes pas sans savoir que l'OPHQ a été créé dans le but d'aider les associations de personnes handicapées à promouvoir leurs

droits. Il ne fait pas de doute qu'en cas de problème, l'OPHQ serait de votre côté et réglerait la question rapidement.

Le fait de vouloir garder le terme « déficience auditive » dans la dénomination sociale de votre organisme équivaut à « diminuer » les Sourds, à les considérer comme un « problème » dans la société, comme des personnes qui ont besoin d'être « corrigées », ce qui n'est pas très valorisant pour elles. Changer la dénomination pour une autre, plus juste, c'est démontrer du respect envers la communauté sourde. Chez les personnes sourdes anglophones, l'expression « Hearing Impaired » est considérée comme inacceptable à cause de sa connotation péjorative. Ces Sourds se sont mis ensemble et ont réussi à faire changer les termes officiels : l'on dit dorénavant « Deaf » et « Hard of Hearing » pour parler des Sourds et des malentendants, point.

Toujours dans votre article, vous vous référez à la modification de l'article 72 de la Charte de la langue française... Je ne vois pas le rapport avec la LSQ ! Cet exemple n'est pas pertinent.

Aussi, je suis surpris que vous utilisiez l'argument de préservation du numéro de bienfaisance pour justifier le fait que le nom ne doit pas changer. J'ai lu vos précédents rapports financiers annuels et je n'y ai jamais vu que le CQDA recueillait des dons. On parle toujours de « bien-faisance »... Est-ce pour faire peur aux gens ? En tout cas, cela ne marche pas avec moi.

Finalement, permettez-moi de vous dire qu'il est impossible que le gouvernement nous « peinture dans le mur ». Votre organisme compte 85 associations affiliées, en plus d'être le seul organisme officiellement reconnu par l'OPHQ dans le domaine de la surdité. Pourquoi avez-vous cette tendance à minimiser les demandes des Sourds ? Est-ce que vous les écoutez vraiment ? Nous pourrions en juger par les décisions que vous prendrez dans ce dossier et ainsi, nous saurons si vous travaillez « vraiment » pour la communauté sourde. ■



## Places disponibles

- Qui :** Enfants sourds de 18 mois à 5 ans  
**Quand :** Dès maintenant • **Prix :** Place à 7\$ par jour
- Possibilité de temps partiel à 2 ou 3 jours par semaine ou temps complet à 5 jours par semaine.
  - 2 collations et 1 repas inclus.
  - Activités stimulantes et amusantes élaborées à partir des programmes du Ministère et adaptées au besoin des enfants sourds.

Évolution de l'enfant dans un double bain linguistique par le contact quotidien avec des éducatrices sourdes et des éducatrices entendantes : donc utilisation de la LSQ et du Français. Les services de l'Institut Raymond Dewar sont aussi disponibles à votre demande.

### Informations et inscriptions : Marthe Lacroix

Jardin des Renards • CPE Lafontaine

3740 rue Berri, Montréal, Qc

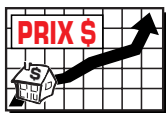
TÉL.: 845-7570 ou 842-9099 • Fax.: 845-9365

**RE/MAX®**RE/MAX PERFORMANCE INC.  
Courtier immobilier agréé  
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**  
Agent immobilier affilié1, Place du Commerce  
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2**Par le SRB : 711**  
Bur.: (514) 766-1002  
Rés.: (514) 765-0823  
Fax : (514) 769-3232  
huguetecaron@hotmail.com  
www.remax-quebec.com/performance**Huguette Caron**  
.....  
Interprète gestuelle  
.....  
**Par le SRB : 711**  
Rés.: (514) 765-0823  
Fax : (514) 765-0002

## Chronique immobilière

Courtoisie de  
Huguette CARON  
RE/MAX Performance

### La hausse de la valeur des propriétés résidentielles frôle les 25 % depuis 1999 – deuxième partie



« La valeur foncière d'une propriété est déterminée par le prix auquel doivent être vendues des propriétés assez semblables et qui sont influencées par les mêmes paramètres pendant la période de référence », explique Francine Godin, directrice adjointe et évaluatrice du Service d'évaluation de la Ville de Montréal.

Pour ce faire, les évaluateurs de la ville découpent la municipalité en secteurs, puis en sous-secteurs appelés unités de voisinage. L'île est ainsi divisée en 3 551 unités de voisinage. La ville de Montréal applique ensuite la variation à l'ensemble des propriétés de l'unité de voisinage. Il peut y avoir des exceptions : si un immeuble a subi des rénovations importantes, sa valeur sera rajustée.

Le nouveau rôle d'évaluation a été déposé et un nouveau taux d'évaluation était en vigueur en 2004. Le taux de taxation était de 1,95 \$ par 100 \$ d'évaluation pour les arrondissements de l'ancienne ville de Montréal.

#### Quartiers chauds

À quoi ressemblait le marché en 2002 ? Dans la catégorie du condominium, la différence entre le prix payé et la valeur

inscrite au rôle a été la plus grande dans les secteurs de Pointe-Saint-Charles, du Vieux-Montréal et dans la partie de l'ex-ville de Westmount située au sud de la rue Sherbrooke ouest. Dans ces trois secteurs, les condos se sont vendus en moyenne à un prix équivalent à une fois et demie la valeur de l'évaluation municipale.

Pour ce qui est de la maison unifamiliale, la hausse des valeurs la plus substantielle a été observée dans la partie sud du quartier Notre-Dame-de-Grâce, plus précisément dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Jacques et Somerfield entre Westmount et Montréal-Ouest. Encore là, l'écart entre le prix de vente et l'évaluation municipale tourne autour de 50 %.

Dans le duplex et triplex, les écarts les plus importants ont été trouvés à Pointe-Saint-Charles et à Saint-Henri.

La firme JLR a compilé les ventes en fonction des secteurs commençant pas les trois mêmes caractères du code postal, appelés régions de tri d'acheminement censitaires (RTA). JLR a répertorié des ventes d'immeubles résidentiels dans 97 d'entre elles. Les ventes de maisons neuves, les ventes indivises et les ventes à 1\$ ou autres cessions et donations sont exclues de l'échantillon. ■

## Le crédit d'impôt fédéral

Traduction libre de Monique Therrien

Le 15 décembre dernier, le Comité consultatif et technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées faisait connaître ses recommandations. Bien que le rapport vise l'équité fiscale des personnes handicapées, il est vu, par la communauté sourde, comme l'une des étapes d'une stratégie globale d'équité.

Le Conseil des Canadiens handicapés, et d'autres organismes, ont accueilli d'un bon œil le rapport déposé. Ce rapport recommande, entre autres :

- des changements au crédit d'impôt pour personnes handicapées, incluant le handicap intellectuel et le multihandicap
- des déductions additionnelles en matière d'éducation et d'emploi
- une majoration à 600 \$ des allocations familiales pour les familles ayant un enfant handicapé, montant indexé au coût de la vie.

Bien que le rapport soit fort encourageant, la communauté des personnes handicapées croit qu'il ne constitue qu'une étape en vue de l'équité. Le gouvernement fédéral devra travailler à résoudre le problème de pauvreté des personnes handicapées et de leur famille ainsi que le manque de services de soutien abordables. Les Autochtones handicapés devront aussi pouvoir bénéficier de mesures équitables. Le système de taxation actuel ne peut résoudre efficacement ces problèmes et la reconnaissance de cette faiblesse demeure le point le plus positif du rapport.

Le gouvernement fédéral ne devra donc pas arrêter son intervention à ce rapport, mais poursuivre la réflexion afin que les personnes sourdes canadiennes accèdent rapidement à une équité fiscale.

**Centre de  
Communication  
Adaptée****Venez nous voir au  
Magasin situé à  
l'Institut Raymond-Dewar  
3600, rue Berri, local A-464****Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :**

- Distributeur *Soft TDD* autorisé
- Amplificateur personnel
- Contrôle d'environnement (feu, pleurs de bébé, porte, téléphone)



- Montres
- Piles auditives (10, 13, 312, 675)
- Téléphone avec amplification



- Téléscripneur
- Système infra-rouge pour les téléviseurs
- Réveil matin (alarme lumineuse ou vibration)

**Communiquez avec nous,  
notre représentant se fera  
un plaisir de répondre  
à vos questions.****CDEC**  
Centre-Sud / Plateau Mont-Royal  
Corporation de Développement  
Économique et  
CommunautaireCentre de Communication Adaptée  
3600, rue Berri, local A-464  
Montréal (Québec)  
H2L 4G9Tél.: (514) 284-2214 poste 3608  
ATS : (514) 284-3747 poste 3608  
Fax : (514) 284-5086  
Courriel : magasin@surdite.org



## Loi 56

Participation et présentation du  
CQDA devant la commission  
parlementaire

Par Léon BOSSÉ

Suite au dépôt du projet de Loi 56, Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives le Centre québécois pour la déficience auditive s'est présenté deux fois devant la Commission des affaires sociales siégeant en commission parlementaire. Lors de la présentation du mémoire de la Confédération des organismes de personnes handicapées (COPHAN), le 28 septembre dernier, notre directeur général, Martin Bergevin, s'est fait le porte-parole de la «jeune génération» pour dénoncer les incohérences entre le projet de Loi 56 et la réalité que vivent les personnes atteintes de différentes déficiences.

Le 12 octobre, nouvelle apparition du CQDA devant la Commission des affaires sociales du Québec pour défendre son propre mémoire. Il ne s'agissait pas de commenter article par article le projet de Loi 56. Ce travail avait été fait par la (COPHAN) dans un mémoire rédigé à la suite d'une assemblée générale ponctuelle de ses membres à laquelle la délégation du CQDA a participé activement.

Le mémoire du CQDA visait plutôt à mettre en relief les aspects plus particuliers de la reconnaissance du droit à l'accommodement et de la couverture des frais liés à la déficience auditive, principalement ceux liés à l'accès aux services d'interprétation pour toutes les activités de la vie courante exigeant une communication significative; l'accès aux prothèses et aides techniques de nouvelle génération et

Source : Bulletin de liaison du CQDA, édition Hiver 2004

la reconnaissance de la langue des signes du Québec (LSQ) comme langue première d'enseignement pour les personnes sourdes, tel que recommandé dans le rapport de la Commission Larose déposé le 17 août 2001.

Le 12 octobre à 17 h, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale, la délégation du CQDA, composée de Martin Bergevin, directeur général, de Daniel Forgues, membre du C.A et de moi-même, auxquels s'étaient joints comme observateurs Gilles Nolet secrétaire du C.A. et Lyne Laforest de l'APPAL, représentant la «relève» du CQDA, se retrouvait devant la Commission des affaires sociales pour présenter le mémoire, répondre aux interrogations des membres de la commission et défendre les intérêts des personnes atteintes de déficience auditive.

Les représentants du gouvernement, ayant à leur tête, M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, tout comme les membres de l'Opposition, ont été attentifs et ouverts à notre exposé, cela va de soi. Il reste à voir ce qui aura été retenu et quelle suite sera donnée aux revendications formulées, tant celles du CQDA que celles de l'ensemble du mouvement associatif des personnes atteintes de diverses déficiences, lorsque le projet de Loi 56 sera étudié article par article par la Commission des affaires sociales, sans doute au début de 2005, pour ensuite cheminer à travers les différentes étapes devant mener à son approbation finale par l'Assemblée nationale au cours de l'année. L'impression majeure qui ressort des sessions de la commission parlementaire nous amène à penser que le projet de Loi 56, à quelques amendements près, sera voté tel que présenté en juin 2004.

## Nouvelles du Projet du suivi de l'après-sommet, formation et emploi

Par Martin BERGEVIN

Enfin ! L'étude, qui est un document de près de 260 pages décrivant toutes les analyses statistiques des données cumulées auprès de 582 répondants sourds et malentendants, a été dévoilée lors de la dernière assemblée générale annuelle du CQDA, en juin. Qu'en est-il maintenant des suites du Projet ?

Tout d'abord, précisons que toutes les activités, données et rapports qui ont mené à la rédaction de l'étude, c'est-à-dire, les travaux en lien avec la tournée régionale, la cueillette de données, l'analyse statistique, la rédaction des résultats, etc., sont maintenant connues sous le terme EFEDA, qui est l'acronyme de Enquête sur la formation et l'emploi en déficience auditive au Québec.

Actuellement, l'étude de l'EFEDA traverse une période de révision à deux niveaux : 1) une lecture d'épreuve par des lecteurs externes retenus pour leur expertise en matière de statistiques et de déficience auditive et; 2) une révision linguistique par un réviseur dûment accrédité de la Société québécoise de la rédaction professionnelle. Nous devons entreprendre ces deux étapes importantes puisque la première nous permettra d'assurer la validité des analyses, inférences et déductions statistiques qui ont été expliquées dans l'étude. Deux chercheurs universitaires reconnus, un statisticien et une personne sourde, ayant fait des études universitaires avancées et travaillant dans le domaine de la surdité, ont été sélectionnés pour faire cette lecture d'épreuve.

Quant à la révision linguistique par un réviseur professionnel, ceci est une condition d'Emploi-Québec pour insérer l'étude sur le site Internet de l'agence, condition à laquelle nous nous sommes pliés car cela



### CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101  
Montréal (Québec) H2R 2W3  
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704  
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

CQDA / QCHI

*Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.*

*Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.*

*Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.*

*Au plaisir de vous rencontrer !*

donnera une visibilité incroyable aux travaux du CQDA et de l'EFEDA. Du même coup, cela nous permettra des économies considérables en frais d'impression et envois postaux, tout en améliorant la qualité de rédaction de l'étude.

Parallèlement à ces activités de révision qui ont débuté à la fin d'octobre et qui se poursuivront jusqu'en janvier 2005, un comité de travail du CQDA s'est penché sur l'élaboration de recommandations à présenter au conseil d'administration. Ces recommandations seront présentées, par la suite, dans un document synthèse. Nous y retrouverons aussi un très bref résumé du portrait socio-économique des personnes sourdes et malentendantes en formation professionnelle et en emploi. Notons que les recommandations qui seront élaborées sont d'une importance cruciale pour le CQDA puisqu'elles auguillonneront nos activités de défense collective des droits, de promotion des intérêts, de sensibilisation des intervenants et de représentation auprès des instances décisionnelles. De plus, n'oublions pas que ces outils, que sont les recommandations, auront des chiffres à l'appui, des chiffres «valides» puisqu'ils ont été vérifiés par des statisticiens, des chercheurs d'université et d'autres professionnels. Ce seront des arguments solides pour faire avancer la cause de la surdit  au Qu bec.

Une fois que l' tude et le document synth se seront valid s, v rifi s, r vis s et approuv s par le conseil d'administration du CQDA en mars 2005, l' tude sera disponible   tous pour consultation et impression par l'interm diaire du site Internet d'Emploi-Qu bec. Concernant le document synth se, de 200   300 exemplaires seront imprim s dans un style color  et accrocheur afin de bien «vendre» nos recommandations qui visent une plus grande ouverture du march  du travail aux personnes sourdes et malentendantes. Le document synth se sera envoy    tous les partenaires financiers, collaborateurs, organismes et instances d cisionnelles qui ont contribu , directement ou indirectement, aux travaux de l'EFEDA. De plus, certains exemplaires seront envoy s aux minist res, agences et organismes  troitement li s au march  du travail (ex : MESSF, le Conseil du patronat, les chambres de commerce, etc.).

Et tout cela, afin de respecter les ententes qui nous lient avec Emploi-Qu bec pour une quatri me ann e d'affil e, doit  tre termin  avant le 1er avril prochain.

C'est donc avec beaucoup de motivation et d' nergie que tous les membres de l' quipe du projet se consacrent aux activit s qui m neront   l'envoi des r sultats et des recommandations de l'EFEDA. S'ensuivra un plan d'action qui visera   faire le suivi des recommandations retenues. Ce sera un autre projet   suivre...

En terminant, je tiens   offrir mes plus sinc res remerciements aux divers membres qui ont constitu  l' quipe du projet pour leur collaboration pendant toutes les ann es d'existence du projet :

- Coordonnatrice  
Dominique Pinsonneault
- Comit  de travail du suivi de l'apr s-sommet  
L on Boss , Gilles Boucher et Monique Therrien
- Comit  de travail sur les recommandations  
Pierre Boisseau, L on Boss  et Jacques Racicot
- Lecteurs externes  
Fran ois Armandville, Marc Gervais, M.A.,  
Patrick Fougeryrollas, Ph.D. et Michel Picard, Ph.D.

## Comit  interminist riel sur les services d'interpr tariat

Par L on BOSS 

Au printemps 2003, le minist re de la Sant  et des Services sociaux (MSSS) publiait un rapport sur l' tat de situation et orientations au regard des services r gionaux d'interpr tation pour les personnes pr sentant une d ficiance auditive. Ce rapport note l'importance, pour chaque minist re, de rendre accessibles, aux personnes ayant une d ficiance auditive, leurs services offerts   la population. Pour assurer une accessibilit  r elle   ces services, il est n cessaire de pr voir la disponibilit  d'un interpr te en mode gestuel, oral ou tactile.

Le 3 d cembre 2003, Monsieur Philippe Couillard, ministre du MSSS confiait   l'Office des personnes handicap es du Qu bec (OPHQ) le mandat de mettre sur pied un groupe de travail interminist riel pour  laborer une politique gouvernementale sur les services d'interpr tariat.

Le CQDA est intervenu,   de multiples reprises aupr s de l'OPHQ et du ministre du MSSS pour que les personnes d ficiantes auditives, directement concern es par les services d'interpr tariat, participent «   part  gale » au groupe de travail interminist riel. Une r solution a d'ailleurs  t  vot e en assembl e g n rale   ce sujet en juin 2004.

Il aura fallu attendre jusqu'au 26 octobre 2004 pour que soit convoqu e, par l'OPHQ, la premi re r union du comit  interminist riel et apprendre que le CQDA y participerait «sur appel». Nouvelles s ries d'interventions du directeur g n ral, Martin Bergevin, pour que soit reconnu notre droit   une participation pleine et enti re. Ce fut un demi-succ s, puisque le CQDA fut appel    participer   la 2e demi-journ e de travail du comit . Mais il semble bien, que devant les interventions,  clair es et  clairantes des intervenants du CQDA ce jour-l , les repr sentants des treize minist res pr sents, tout comme le personnel de l'OPHQ, pr sident-directeur g n ral en t te, aient conclu que la pr sence de la d l gation du CQDA, loin de nuire au processus d' laboration d'une politique gouvernementale, allait, au contraire, faciliter une meilleure compr hension des besoins d'interpr tariat et permettre la mise en place de solutions qui visent   am liorer l'acc s   des services de qualit  (formation des interpr tes) et en quantit  ad quate (financement) pour assurer l'inclusion pleine et enti re des personnes atteintes de d ficiance auditive.

Conscients que l'interpr tariat visuel est un service essentiel, le CQDA continuera   s'impliquer fermement dans ce dossier jusqu'  ce que soit  tablie cette politique gouvernementale promise. ■



5000 rue d'Iberville, Montr al  
(Qu bec) H2H 2S6

T l.: ATS : (514) 285-2229  
Voix : (514) 285-8877  
Fax : (514) 285-1443  
ATS : 1-800-853-1212

Courriel : sivet@cam.org

Urgence : (514) 285-8555  
(apr s les heures de bureau)

## Le Centre Jules-Léger menacé de fermeture

Par Roger ST-LOUIS

Tout comme ce fut le cas pour l'hôpital Montfort, l'avenir du Centre Jules-Léger, qui offre des services en langue des signes québécoise, est menacé.

À cet effet, j'ai fait parvenir une lettre au ministre de l'Éducation de l'Ontario dans laquelle je lui dis que j'ai appris par les médias qu'une campagne politique (S.O.S. Centre Jules-Léger) a été amorcée par un groupe se disant représentatif de la communauté francophone. Ce groupe laisse sous-entendre que la communauté sourde l'appuie. La réalité est que notre communauté n'a jamais été consultée ni invitée à appuyer les revendications du groupe. Il est troublant d'apprendre que la communauté sourde n'a pas été consultée par des organisateurs qui se servent d'elle.

Notre communauté apprécie grandement les services et les programmes du Centre Jules-Léger qui relève actuellement de l'Administration des écoles provinciales (Provincial Schools Authority). Les intervenants et les enseignants du Centre entretiennent des contacts avec leurs collègues sourds des écoles Sir James Whitney, E.C. Drury et Robarts, tout en préservant le caractère francophone de leur institution.

J'ai indiqué au ministre de l'Éducation de l'Ontario que la communauté sourde s'attendait à ce qu'il reconnaisse sa responsabilité en matière d'éducation des enfants sourds et qu'il préserve le centre réservé à la clientèle francophone.

Avant d'examiner de nouveaux modèles de gestion scolaire, il faut envisager le renforcement des effectifs présents et le redressement administratif. Le Centre Jules-Léger doit continuer à se développer sous la direction du gouvernement de l'Ontario qui représente tous les citoyens, qu'ils soient anglophones ou francophones, entendants, sourds, parents ou enseignants.

Le ministre de l'Éducation doit maintenir et développer les programmes scolaires pour les enfants sourds de la province, tout en respectant l'institution francophone actuelle. Il y a un besoin urgent d'élaborer un programme cadre en langue des signes québécoise, l'une des quatre langues d'enseignement en Ontario. La LSQ demeure la seule sans programme ni document d'appui qui lui permettrait de croître dans nos écoles.

À la mi-décembre, les médias annonçaient que le programme d'évaluation des enseignants, imposé par le gouvernement ontarien sortant et qui semait la division, a été aboli. Une bonne nouvelle !

Pour plus de détails consultez les sites :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/nr/01,12,1215f.html> et

<http://www.soscl.com/index.html> ■

## Avis de recherche

Familles d'accueil pour enfants sourds ou dysphasiques (retard sévère de langage) 0-8 ans.

Placement régulier à temps plein.

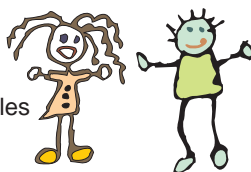
### Les personnes intéressées doivent :

- habiter la région de Montréal ou les environs
- avoir une bonne connaissance de la langue des signes (LSQ) ou être désireuses de l'apprendre



### Ce projet vous intéresse ?

Communiquez sans tarder avec :  
Madame Sandra Blanchette  
Centre de réadaptation Marie-Enfant  
Programme des ressources résidentielles  
(514) 374-1710, poste 8159 (voix)  
(514) 723-7124 (ATS)



## Des services adaptés à vos besoins.

 Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre par le **Relais Bell** en composant le **711** ou par courrier postal à l'adresse indiquée au haut de votre facture.

 Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.





# Un gros lot de la Poule aux Oeufs d'Or



Par Michel TURGEON

Ma sœur Mariane m'a raconté que, depuis quelques années, elle s'achète un billet de tirage de la Poule aux Oeufs d'Or et qu'elle surveille les tirages tous les mercredis.

Le mercredi 15 décembre 2004, elle a regardé l'émission la Poule aux Oeufs d'Or comme d'habitude et noté les chiffres sur une vieille feuille. Après l'émission, elle a vérifié son billet et remarqué qu'il portait les trois mêmes chiffres que ceux inscrits sur la feuille. Elle doutait et a demandé à sa mère de bien vérifier les chiffres et son billet. Sa mère lui a répondu que les chiffres étaient pareils à ceux de son billet, lui a dit qu'elle avait gagné et qu'elle irait à la télévision.

Mariane n'était pas nerveuse, elle a gardé son calme et son secret. Le lendemain, elle a demandé à la caissière du dépanneur si son billet était gagnant. La caissière lui a répondu qu'elle avait gagné et qu'elle irait à la télévision. Mariane gardait toujours son secret, seule sa mère était au courant.

Mariane s'est présentée au bureau de Loto-Québec où elle a reçu un certificat de participation à la télévision pour le mercredi 12 janvier 2005. C'est à ce moment que ma mère m'a annoncé que ma sœur participerait à l'émission de la Poule aux Oeufs d'Or. J'étais fier et heureux pour elle.

J'avais toujours espéré que ma sœur remporte le gros lot. Là, je ne savais pas quel montant elle gagnerait et je gardais toujours espoir pour elle.

## À la télévision

Le mercredi 12 janvier 2005, ma sœur a invité ma mère Lucille, ma sœur Claudine, une amie de longue date, Gisèle Guérard, son ami Éric Dubé, l'interprète Monique Rocheleau et moi-même à assister au tirage. Nous étions tous étonnés de constater que le studio de l'émission de la Poule aux Oeufs d'Or n'est pas grand.

Puis, ma sœur s'est mis à tourner les grandes roues. Elle a d'abord obtenu deux numéros identiques ce qui lui donnait droit de participer au tirage d'une voiture. Elle a gagné le tirage et a préféré prendre les 20 000 dollars plutôt que la voiture.

Puis, en ouvrant les portes, elle a gagné 3 000 \$ dollars et trois œufs pour un total de 23 000 \$. Elle a eu droit à un œuf.

Elle a choisi le **numéro 15**. Tous se demandaient pourquoi Mariane a choisi l'œuf numéro 15. Pour elle, la réponse était simple. **C'est le 15 décembre** qu'elle a gagné sa participation à la télévision, c'est pourquoi elle a choisi le 15.

C'est alors que l'animateur a ouvert l'œuf numéro 15, pris le papier et annoncé que Mariane avait remporté le gros lot de 125 000 dollars ! Elle était très émue, elle n'y croyait pas, elle a fondu en larmes parce qu'elle était trop émue. Elle a beaucoup remercié son père qui est décédé il y a environ deux ans.

Sa famille et ses amis se sont réunis sur la scène pour la féliciter.

Après l'émission, elle est retournée à la maison avec un chèque de 148 000 \$.

Je suis vraiment heureux et fier de ma sœur Mariane et nous disons un gros merci à papa.

## Un 15 décembre chanceux !

Par Mariane TURGEON

Le 15 décembre 2004, après avoir acheté mon billet de tirage de la Poule aux Oeufs d'Or, j'ai constaté que je n'étais pas la gagnante. Encore déçue, quelques minutes plus tard, je n'ai pas pensé de vérifier mon billet une seconde fois. Puis, je l'ai fait. Soudain, les trois chiffres de mon billet me donnaient une chance pour aller à la télévision et sur la deuxième ligne, il y avait de beaux chiffres. Oh mon Dieu !, j'allais à la télévision. J'étais complètement surprise, j'y croyais plus ou moins. J'ai dû attendre jusqu'au lendemain soir pour faire valider mon billet au dépanneur. Oui, mon billet était gagnant, je me suis donc présentée au bureau de Loto-Québec.

Le 29 décembre 2004, Madame Giroux de Loto Québec, après avoir rempli des formulaires de participation à la télévision, m'a demandé de me présenter le 12 janvier, en après-midi, pour l'enregistrement de l'émission qui serait diffusée en soirée. Toute la famille était réunie à la maison pour la regarder !

### Mon billet est gagnant, c'est un secret !

Je n'avais dit à personne que j'avais gagné parce que je préférais l'annoncer après la confirmation de Loto-Québec. Après le 29 décembre, j'ai appelé mon frère Michel et il a aussi gardé cela secret jusqu'au 31 décembre.

Le 31 décembre, à minuit, j'ai annoncé à mes amis(es) sourds(es) que je participerais à l'émission de la Poule aux Oeufs d'Or.

### À la télévision

C'est en compagnie de Monique Rocheleau, interprète, que j'ai commencé à jouer. J'ai remporté l'auto, puis le gros lot. J'ai vécu beaucoup d'émotions et mes invités aussi. C'était incroyable pour une personne de gagner deux gros lots un même soir.

Je remercie le bon Dieu et mon père qui m'ont aidé à remporter ces prix.



On voit Michel, Mariane Turgeon et Gisèle Guérard.

### Un petit message de son amie de longue date

*À ma grande amie depuis 30 ans qui a bien mérité de remporter l'auto et le gros lot. Je suis fière d'elle et cela ne pouvait pas tomber sur une meilleure personne !* **Gisèle Guérard** ■



## Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Jocelyn Lambert, président

Arthur Drouin, vice-président

Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière

Nancy Paquet, directrice

Pierre Gosselin, directeur

Roger Turcotte, directeur, Nicole Bourque, directrice

Denis Berthiaume, directeur

Carmen Raymond, directrice Drummondville



**Centre d'aide en français écrit pour les sourds**

Centre d'aide en français écrit pour les sourds

**Aide en français écrit pour la communauté sourde :  
gratuit-individualisé en LSQ**

Le Centre d'aide en français écrit pour les sourds (CAFÉS) est ouvert pour vous accueillir si vous souhaitez améliorer votre français écrit. La monitrice sourde vous attend pour vous offrir de l'aide individuelle. Sur place, vous pourrez :

- Faire divers exercices sur papier ou ordinateur;
- Visionner des vidéos explicatives en LSQ;
- Découvrir les logiciels LSQ d'apprentissage du français;
- Obtenir de l'aide pour vos devoirs ou pour comprendre votre correspondance d'affaires, etc.

Le CAFÉS est situé à l'Université du Québec à Montréal, pavillon De-Sève, 320 Sainte-Catherine Est, local DS-4565. Vous pouvez nous rejoindre au (514) 987-6911 (voix et ATS) ou par courriel : [berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca](mailto:berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca)

**LE CAFÉS EST OUVERT À TOUS !  
VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PRENDRE  
UN RENDEZ-VOUS !**

*Pour connaître l'horaire, vous pouvez  
consulter le site :*

[www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm](http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm)



**Centre d'aide en français écrit pour les sourds**

Centre d'aide en français écrit pour les sourds

**SERVICE OFFERT AUX SOURDS  
EN LSQ**

[www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm](http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm)

**À l'UQÀM, Pavillon De-Sève  
320 Ste-Catherine Est, DS-4564**

**GRATUIT!**

Contactez Rachel Berthiaume  
[berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca](mailto:berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca)  
(514) 987-6911 (voix & ATS)



## 5<sup>e</sup> conférence du Centre de Communication adaptée, le 11 novembre 2004

### Étude sociologique sur les rapports de la LSQ et de la langue française dans le contexte scolaire

Par Diane RODRIGUE



Photo : CCA 2004

**On voit Diane Rodrigue en période de question.**

La venue des écoles bilingues pour élèves sourds au Québec marque un changement considérable dans l'histoire de cet enseignement spécialisé et mérite que l'on s'y attarde. Cette recherche propose de jeter un regard sur la situation des langues dans ce milieu scolaire, dans une perspective sociologique. La reconnaissance de la langue des signes comme langue d'enseignement avec la langue française appelle une réflexion sur les fondements de cet enseignement et le rôle de l'État dans la pratique de ce bilinguisme scolaire, afin de cerner les déterminants sociaux qui entrent en jeu dans l'application de cette approche pédagogique. Cette réflexion invite à la discussion les membres de la communauté sourde, les parents, les enseignants et toutes les personnes qui se soucient du rôle de la langue dans l'enseignement.

La recherche en sociologie soulève la problématique de l'acte communicationnel qui influence les rapports maître et élève, et révèle une autre vision du bilinguisme à l'école. Il ne s'agit pas de relancer un débat, mais de faire une relecture de la langue comme un fait social pour ouvrir de nouvelles voies de réflexion qui serviront de tremplin afin de développer une discussion significative dans le contexte d'une logique de langues et de compréhension des interactions de deux groupes linguistiques qui partagent le même territoire.

## Le Syndrome d'Usher

Tiré dans la revue VIBES de décembre 2004, traduction libre

Il existe trois types de syndrome d'Usher, les plus fréquents étant ceux de type I et II.

Les personnes souffrant du symptôme de type I sont nées sourdes. La perte de la vision, causée par la rétinite pigmentaire présente dans les trois types, peut commencer dans l'enfance ou au milieu de l'adolescence. L'équilibre est aussi touché.

Ceux souffrant du syndrome de type II sont malentendants. Leur perte auditive peut demeurer stable ou peut se détériorer avec le temps. La perte visuelle commence vers la fin de l'adolescence et se poursuit jusque dans la vingtaine. L'équilibre n'est généralement pas touché.

Les personnes souffrant du type III sont nées sourdes. Elles perdent graduellement de l'acuité auditive et cette perte est plus significative à un âge avancé. La perte de la vue s'amorce vers la puberté. L'équilibre est presque normal.

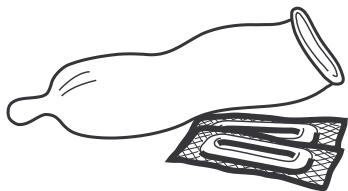
Dans tous les types de syndrome, la perte visuelle est graduelle. Elle s'amorce par une difficulté à voir lorsqu'il y a une lumière tamisée, de l'éblouissement dû aux lumières et la perte de la vision périphérique (début de la vision en tunnel). La plupart des personnes souffrant du syndrome d'Usher conservent pendant longtemps une bonne vision centrale. Éventuellement, la vue se détériore et, dans certains cas, la personne devient aveugle.

Au Québec, il existe une association qui regroupe les personnes souffrant du Syndrome d'Usher. ([www.asuq.qc.ca](http://www.asuq.qc.ca))

## Nouvelles de la sexologie de la CSSQ



Comme vous devez le savoir, il y a augmentation des personnes contaminées par les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS : MTS ET VIH/SIDA). Personne n'y échappe. Toutes les personnes peuvent être touchées: les hétérosexuels, les homosexuels, les hommes, les femmes, les adolescents, les membres de toutes les ethnies, les personnes âgées, les jeunes, les sourds, les entendants... toutes !



**Il serait donc important d'avoir des relations sexuelles sécuritaires et d'utiliser un condom.**

### Questionnaire pour évaluer si vous êtes une personne à risque

- J'ai eu des relations sexuelles avec un(e) nouveau(elle) partenaire sans utiliser de condom.  
Oui  Non
- J'ai eu des relations sexuelles avec plusieurs partenaires.  
Oui  Non
- J'ai eu des relations sexuelles avec des partenaires inconnus ou par hasard sans me protéger (pas de condom).  
Oui  Non
- Je consomme de l'alcool, de façon exagérée, avant une relation sexuelle.  
Oui  Non
- Je consomme des drogues injectables et je partage parfois les seringues.  
Oui  Non
- J'habite dans une ville de plus de 100 000 habitants.  
Oui  Non

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, vous êtes une personne à risque d'attraper une ITSS (MTS et VIH/SIDA). Peut-être en avez-vous déjà une, mais que vous n'en ressentiez aucun des symptômes.

Il serait donc bien pour votre santé, votre sécurité et la sécurité des autres que vous consultiez un médecin ou que vous vous présentiez à un CLSC afin de subir un test de dépistage des ITSS.

La CSSQ offre des services d'information, de prévention et de soutien concernant les ITSS. N'hésitez pas à nous consulter pour des réponses à vos questions, pour avoir du soutien ou pour obtenir des services.

— TOUT EST ABSOLUMENT CONFIDENTIEL —

*Notez qu'une sexologue stagiaire est en poste à la CSSQ jusqu'en avril prochain.*

Pour nous contacter :

2075, rue Plessis, bureau 320 (Édifice Plessis à Montréal)  
Téléphone: (514) 521-1780 • Télécopieur : (514) 521-1137  
Courriel : cssq@qc.aira.com ■

## Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie



Par Suzanne RIVARD, présidente

### Nouveau conseil d'administration

Voici le nouveau conseil d'administration pour l'année 2004-2005, élu lors de l'assemblée générale du 24 octobre dernier : **Suzanne Rivard**, présidente; **Réjeanne Janvier**, vice-présidente; **Annette Gingras**, secrétaire; **Jean-Marie Mélançon**, trésorier; **Dionis Magny**, administrateur; **Gilles Pruneau**, directeur; **Marie-Josée Lefebvre**, directrice des loisirs; **Henriette Hadley**, directrice; **Suzanne Rivard**, directrice générale

### Activités

**Tous les mardis soirs** : ligue de sacs de sable des Sourds de la Mauricie

**Tous les vendredis soirs** : activités variées telles que jeux de cartes, de dards, de poche base-ball, etc.

Ces activités permettent aux personnes sourdes et entendants de fraterniser et de placoter en LSQ.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'activités.

### Bienvenue à tous !

Notez qu'il faut communiquer à l'avance avec Suzanne Rivard pour faire ouvrir la porte pour les activités du vendredi.

### À venir



**19 février** – Fête de la Saint-Valentin à 14 h et dégustation de vins et fromages à 18 h

**2 avril** – 9e tournoi de poche base-ball à 9 h 30



**15 mai** – Pèlerinage au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap à 10 h avec le père Paul Leboeuf et visite du local de l'ASM à 14 h



**21 mai** – 50e anniversaire de fondation de l'ASM, célébré à partir de 16 h à l'hôtel Delta de Trois-Rivières

**50<sup>e</sup> anniversaire**



**22 mai** – présentation de l'histoire de l'association à 13 h 30 au local de l'ASM

**27 août** – Tournoi de dards à 9 h 15 à la salle de quilles Francheville au 415 rue Vachon à Trois-Rivières. ■






## ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2004-2005

Suzanne Rivard, présidente  
Réjeanne Janvier, vice-présidente  
Annette Gingras, secrétaire  
Jean-Marie Mélançon, trésorier  
Dionis Magny, administrateur  
Gilles Pruneau, directeur  
Marie-Josée Lefebvre, dir. des loisirs  
Henriette Hadley, directrice  
Suzanne Rivard, directrice générale

162, Saint-Laurent, suite 210  
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3

   (819) 694-0292

# L'Institut Raymond-Dewar souligne deux départs à la retraite !

Par : Louise LIVERNOCHE, chef du service des communications

## M. Pierre-Paul Lachapelle

M. Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de 1991 à 2004. Profitant de l'événement d'inauguration de l'IRD, c'est avec émotion et reconnaissance qu'un hommage particulier a été rendu pour souligner la contribution d'un grand homme à la direction de l'Institut au cours des 13 dernières années, M. Pierre-Paul Lachapelle.

C'est entouré de ses proches que M. Lachapelle a reçu des témoignages chaleureux, sensibles et touchants de collaborateurs qui ont su exprimer avec justesse l'ardeur de son engagement et sa contribution marquante dans l'évolution et le développement des services à l'Institut.

Au nombre des présentateurs, des collaborateurs incontournables : Mme Julie-Élaine Roy et M. Paul Bourcier du Service d'aide à l'intégration des élèves du Cégep du Vieux-Montréal, Mme Martine Patry, directrice des programmes et services à la clientèle à l'Institut, Pierre-Noël Léger, président de l'IRD, Mme Anne Lauzon, directrice de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) et Mme Lise Bolduc, directrice générale du Centre de réadaptation Le Bouclier. Mme Bolduc prendra la relève à la direction générale de l'IRD à compter de janvier 2005.

M. Lachapelle quitte pour un congé de retraite hautement mérité. Bravo ! Mission accomplie !



Julie-Élaine Roy et Paul Bourcier



Pierre-Paul Lachapelle et Martine Patry

## M. Gérard Labrecque

M. Gérard Labrecque, éducateur et formateur responsable des ateliers de langue des signes québécoise.

C'est dans la surprise la plus totale que Gérard Labrecque s'est retrouvé au cœur d'un événement regroupant l'ensemble du personnel de l'Institut, des professeurs LSQ, ainsi que des proches partenaires de l'UQAM, du Cégep du Vieux-Montréal et des anciens collègues de travail venus souligner, à son insu, son départ à la retraite. La rencontre animée par Jacques Hamon et Sylvain Laverdure, professeurs LSQ à l'IRD, s'est déroulée dans la simplicité, l'humour et la fantaisie.

Étonné, surpris, stupéfait, Gérard a reçu des témoignages vibrants remplis de reconnaissance, d'affection et d'attachement pour souligner la générosité de son implication à l'IRD et ce, depuis plus de 35 ans !

Merci et félicitations Gérard, profite bien de ton congé de retraite ! ■

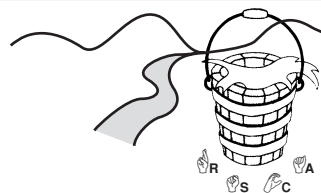


Francine Labrecque, Carlos Villalobos, Anne Graveline et Johanne St-Gelais.

Photos : IRD



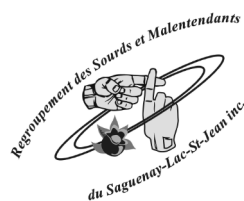
Gérard Labrecque au centre accompagné des animateurs Sylvain Laverdure et Jacques Hamon.



Le bureau est ouvert à l'année  
Le mardi et le vendredi de  
9 h 00 à 16 h 00

**Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.**

12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1  
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942  
Courriel : rsca@globetrotter.net



3000, chemin de l'Église  
Lac Kénogami (Québec) G7X 7V6  
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)  
Fax : (418) 542-0493  
amic6797@videotron.ca

**Conseil d'administration 2004 - 2005**

Gervais Larouche, président  
Nathalie Lapalme, vice-présidente  
Alain Rathé, trésorier  
Éric Lemieux, directeur général  
Daniel Boivin, directeur des loisirs

# L'Institut Raymond-Dewar célèbre son 20<sup>e</sup> anniversaire d'inauguration !

Par : Louise LIVERNOCHE, chef du service des communications

Le 21 décembre dernier, l'Institut Raymond-Dewar célébrait son 20<sup>e</sup> anniversaire d'inauguration. Cette occasion festive marquait également les 156 d'histoire de l'Institut, un héritage précieux de l'œuvre de l'Institution des Sourds de Montréal et de l'Institution des Sourdes-Muettes.

Organisé dans les locaux de l'IRD, cet événement rassemblait les membres du personnel et les administrateurs de l'Institut, des collaborateurs du milieu communautaire ainsi que des proches partenaires du réseau de la réadaptation, de la recherche et de l'éducation. Près de 200 personnes ont pris part à cet événement d'envergure, ponctué par la participation généreuse d'invités spéciaux, soit : l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, M. Norbert Rodrigue, président-directeur général de l'OPHQ et Monseigneur Jude St-Antoine, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal et M. Normand Lauzon, directeur réseau à l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal.



**Mme Marguerite Blais**, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance du Québec et personnalité publique bien connue du milieu de la surdité, agissait comme maître de cérémonie. Une revue historique a été présentée aux participants par M. Stéphane Perreault, docteur en histoire et Mme Martine Patry, directrice à l'Institut. Cette activité retraçait les moments clés qui ont jalonné ce

long parcours de développement de services dans le milieu de la surdité depuis 1848. Que de chemin parcouru !

Au cours de cette rencontre, des témoignages de reconnaissance ont été présentés et une lithographie illustrant l'Institut a été remise aux bâtisseurs et artisans, témoins de l'histoire : Sœur Marguerite Cuierrier, Supérieure provinciale des Sœurs de la Providence, Frère Robert Longtin, délégué du Supérieur provincial des Clercs St-Viateur, M. Pierre-Noël Léger, président de l'Institut depuis 1984, M. Gabriel Collard, directeur général de l'IRD de 1984 à 1991 et M. Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'IRD de 1991 à 2004.

La fête s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et rassembleuse avec l'interprétation d'une chanson en langue des signes par Mme Huguette Caron « La langue de chez nous ». La fierté rayonnait dans la grande salle bondée d'invités où l'on devinait que chacun portait en soi la satisfaction d'avoir contribué à la réussite d'une grande mission, une œuvre à poursuivre ! ■



Photos : IRD

Caporal Gauthier, l'honorable Lise Thibault, Sœur Marguerite Cuierrier, Mgr Jude St-Antoine.



Caporal Gauthier, l'honorable Lise Thibault, Frère Robert Longtin, Mgr Jude St-Antoine.



Caporal Gauthier, l'honorable Lise Thibault, Pierre-Noël Léger, président et Norbert Rodrigue, président directeur-général de l'OPHQ.



L'honorable Lise Thibault, Caporal Gauthier, Pierre-Noël Léger, président et Pierre-Paul Lachapelle, directeur général.



## Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin  
C.P. 1000 succursale « M »  
Montréal (Québec) H1V 3R2

Ghysline Fiset, présidente

[www.assq.org](http://www.assq.org)

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



## Six mois apr s l'AGA... un bilan, somme toute, productif

Par Yvon MANTHA, coordonnateur

Bonjour   tous, nous voil  rendus en d but de 2005. Je me permets de dresser le bilan des derniers mois de notre association, soit depuis l'assembl e g n rale annuelle du 28 mai 2004. Un bilan positif, somme toute, et productif compte tenu des nombreux projets et travaux que nous avons r alis s et qui ont vraiment r pondu aux attentes de nos membres.

Nous voulons souligner l' troite collaboration, depuis septembre dernier, de partenaires qui nous ont aid    faire avancer travaux et dossiers. Nommons, entre autres, Martine Talbot du ROPPHL, Judith Racine de l'ALTA, Louise Langevin de l'ARLPH ainsi que Fernand Hamelin de l'OPHQ. Leur appui fut tr s appr ci  et nous a permis de mener certains dossiers   bon port.

### C l bration du 5e anniversaire

Les pr paratifs en vue des c l brations du 5e anniversaire de fondation vont bon train. Les membres du comit  organisateur ont eu l'id e de vendre du chocolat afin de remplir les coffres de l'organisation et faire du 4 juin 2005 un souvenir imp rissable.

Notez qu'il y a eu changement d'emplacement. La f te n'aura pas lieu dans un h tel   Laval, mais plut t au Centre communautaire de Vimont. Nous souhaitons organiser une f te simple pour nos cinq ans. Le CQDA se joindra   cette soir e puisqu'il f tera son 30e anniversaire avec nous apr s son assembl e g n rale annuelle qui se tiendra en journ e   l'IRD. C'est un geste fort appr ci  et qui permettra de rehausser cette soir e. Une circulaire informative, 2e  dition, est jointe au pr sent envoi.

### Du nouveau pour notre caf  Internet en 2005

Au cours des derniers mois, nous avons d velopp  une excellente collaboration avec le Centre de communication adapt e (CCA) et plus particuli rement avec son directeur g n ral, Michel Bri re. Cette collaboration nous permet, d'abord, de demeurer aux aguets pour du soutien financier, puis de travailler en partenariat avec les autres caf s Internet des r gions.

Au moment d' crire ces lignes, nous attendons une r ponse d'Industrie Canada suite   notre demande de subvention. Cette derni re, si nous l'obtenons, nous permettra de maintenir les activit s de formation et les cours d'informatique pendant deux ans.

Les projets   venir visent  galement le d veloppement de nouvelles technologies adapt es pour les personnes sourdes et malentendantes telles que le projet de vid oconf rence avec nos partenaires des cinq caf s Internet.

### Formation des administrateurs

Le 20 novembre dernier, les membres du conseil d'administration, ainsi que le personnel de notre association et quelques sourds de l'ext rieur de Laval, ont particip    la formation des administrateurs, formation dispens e par la ville de Laval. Il s'agissait l  d'une premi re pour notre organisme. Bien que le contenu de cette formation n'ait pas vraiment r pondu aux attentes des personnes sourdes et malentendantes, il nous a permis d'enrichir nos connaissances d'administrateurs en regard   nos responsabilit s de b n voles. Cette formation sera reprise en 2005, mais le choix de nos ateliers risque d' tre diff rent.



## Visite au Cosmod me

Le dimanche 21 novembre dernier, huit adultes sourds, quatre enfants et deux interpr tes avaient rendez-vous au Centre des sciences de l'espace du Cosmod me. Il s'agissait l  d'une visite guid e avec interpr tes.



Les participants ont eu  norm ment de plaisir   visiter ce mus e interactif qui leur a fait assister   de nombreuses d monstrations spatiales et scientifiques et manipuler plus de 60 stations interactives telles que celle de la NASA.

Les enfants ont mis les parents   rude  preuve en les battant dans divers jeux.

## Qu'arrivera-t-il de l' cole J.-Jean-Joubert ? Fermera-t-elle ou ne fermera-t-elle pas en 2005 ?

Beaucoup de rumeurs circulent sur l'avenir de l' cole J.-J.-Joubert. Le mardi 30 novembre dernier, l'APVSL, par l'interm diaire de son coordonnateur, a rencontr  Mme Jos e Major, directrice de cet  tablissement scolaire, en compagnie de Mme Fernand Hamelin, repr sentante de l'OPHQ du secteur de Laval.

Mme Major nous a fait visiter son  tablissement qui compte 195  l ves et qui accueille des enfants malentendants de Laval, des Laurentides et de Lanaudiere. L' cole J.-Jean-Joubert est un environnement adapt  pour les enfants d ficients auditifs. En se promenant dans cette  cole, l'on constate que la majorit  des enseignants porte un micro-cravate. Les enfants ont  galement un transmetteur   la taille, reli    leurs proth ses auditives. D'autres am nagements ont  t  faits pour adapter les classes sp cialis es aux besoins de la client le. Des tuiles acoustiques ont  t  pos es au plafond suspendu, les murs ont  t  insonoris s et le sol est recouvert de tapis.

Mme Major nous a expliqu  comment l'avenir de l' cole est devenu pr caire depuis la fin du printemps dernier. Elle a parl  de la d croissance d mographique et a indiqu  que la Commission scolaire de Laval a perdu 730  l ves du primaire l'an dernier et en perdra plus encore en 2005-2006, ce qui occasionne des r percussions importantes sur le financement de son  cole.

Aux derni res nouvelles, il a  t  entendu que l' cole restera ouverte encore une ann e, mais que l'ann e 2006-2007 est toujours menac e.

L'APVSL restera vigilante et interviendra au besoin afin que la vocation de cette  cole soit maintenue ainsi que son environnement adapt  sp cifiquement   la client le d ficiante auditive.

## CONF RENCE SUR LE COMMUNICATEUR ORALYS

En collaboration avec l'APVSL, la Fondation des Sourds du Qu bec, par l'interm diaire de son directeur g n ral, Daniel Forgues, vous invite   une soir e d'information sur le communicateur Oralys, **mercredi le 9 f vrier 2005   19 h** au Centre communautaire Loisirs Bons-Pasteurs situ  au 387 boulevard des Prairies   Laval.

Oralys, un petit ordinateur de poche, permettra aux Sourds de communiquer directement avec les personnes entendant qui ne connaissent pas la LSQ quel que ce soit l'endroit qu'ils fr quenteront : le CLSC, le restaurant, l' picerie, les magasins, le cin ma, le travail, etc. ■



## Association des Personnes Vivant avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil d'administration 2004-2005

Pr sident : Jean-Luc Leblanc • Vice-pr sident : Denis Henry  
Secr taire : Isabelle Guimond • Tr sori re : Brigitte Sabourin  
Administrateur : Yves Caron

# Aloha! Aloha! un rêve qui se réalise

Par  
Micheline  
CARON

L'Association des retraités flyés de Gatineau/Outaouais est la première association qui encourage les retraités sourds, depuis décembre 2001, à assister à des rencontres et à participer à des activités. Il faut reconnaître que le dynamisme de Micheline Caron, à l'origine de l'association, y est pour beaucoup. Interprète, elle tenait à ce que cette organisation profite aussi aux personnes sourdes de la région.

Pour les responsables de l'association, l'assiduité et la fidélité des membres sont gage du bien-fondé du mouvement des retraités flyés. À chaque rencontre, ils sont présents, et ils apprécient pleinement toute l'information fournie, que ce soit à propos de bénévolat, de voyages, de loisirs, d'activités culturelles ou lors des témoignages personnels.

Deux, parfois trois interprètes assurent la bonne transmission de l'information en langue des signes québécoise.

Le vendredi 3 décembre, Michel Cyr et Gervaise Cloutier ont été invités à « signer » (parler) du rêve qu'ils ont récemment réalisé. À l'automne 2004, 19 sourds de la région Gatineau/Outaouais se sont envolés d'Ottawa pour Vancouver. Micheline Caron était présente à l'aéroport et a partagé la fébrilité du départ avec les voyageurs, surtout celle de ceux qui en étaient à leur baptême de l'air. Puis, le groupe s'est joint à 85 sourds des États-Unis et à environ 2 000 personnes entendant pour une croisière de Vancouver à Hawaï. À peine descendus de l'avion en provenance d'Ottawa, voilà nos joyeux Gatinois montés dans une luxueuse limousine qui les a menés vers le port de Vancouver.

Quel luxe ! Cinq jours en haute mer avec pour seul spectacle de l'eau, de l'eau et des milliers de poissons volants de couleur argenté. Évidemment, ce ne fut pas de tout repos. Ils étaient obligés de manger, de relaxer, de se baigner dans la piscine, d'essayer le spa ou le sauna, de jaser, d'aller faire un tour au casino, de jouer aux cartes, de manger encore et d'essayer de dormir de temps en temps à travers toutes ces occupations. Pas reposant les croisières !

Terre ! Terre ! s'écria en signes Gervaise, un beau matin. Il était aux alentours de quatre heures du matin quand se profila à l'horizon les montagnes de l'île d'Hawaï.

Visite de la ville de Hilo, puis du volcan qui dort, des chutes d'eau, des jardins de fleurs.

Ce fut ensuite l'escale sur l'île de Maui et la visite de Kahului : magasinage, rencontres de sourds hawaïens. Puis, la ville de Lahaina où les voyageurs ont dégusté un superbe repas tout en appréciant un excellent spectacle de danse. Ensuite, il y eut la visite de différentes villes comme Kawiliwili et Kona où nos joyeux voyageurs eurent le loisir de magasiner une fois de plus.

Finalement, la dernière escale avant le retour par avion fut Honolulu où le groupe put relaxer trois jours tout en appréciant la plage, la chaleur et les magasins.

Lors de la présentation de leur voyage, à l'occasion de la rencontre des retraités flyés, tous les participants ont apprécié l'humour, l'enthousiasme et la gestuelle de Michel Cyr et de Gervaise Cloutier, surtout quand ils décrivaient, par le menu détail, leur réaction de surprise face à de nouvelles situations.

**Merci à tous les sourds de la communauté outaouaise. ■**



Première rangée : Paula Raby, Mary Leblanc, Gwen Lewis, Gervaise Cloutier, Murielle Lafontaine, Rollande Leduc, Carole Boucher. Deuxième rangée : Michael Raby, Eugène Leblanc, Danielle Quesnel, Arnold Lewis, Ginette Dufour, Louise Blondin, Beverley Cyr et Michel Cyr.

# La fête de Noël de l'Association montérégienne de la surdité, digne des traditions

Par Yvon MANTHA, collaboration spéciale

À Saint-Jean-sur-Richelieu, samedi le 18 décembre dernier, avait lieu la joyeuse fête de Noël organisée par le conseil d'administration de l'Association montérégienne de la surdité. Il s'agissait d'une invitation tout à fait spéciale cette année, car la belle salle, le Centre des aînés johannais, était facilement accessible.

Une nouveauté cette année au programme : des activités destinées aux enfants. Durant l'après-midi, de nombreux enfants de la région, accompagnés de leurs parents, ont bénéficié de l'animation et ont assisté au spectacle offert par le Théâtre des mains.

Comme le veut la tradition, il y eut célébration de la messe de Noël, vers 16 h 30, par le père Bernatchez de la Maison de la Foi et son équipe. Une très belle messe imagée et mimée et qui fut facilement compréhensible pour les sourds. Cette équipe est très disciplinée et de belle complexité.

Lors de la fête, le député de la circonscription fédérale de Saint-Jean et porte-parole du Bloc Québécois, Claude Bachand, s'est présenté en compagnie de son épouse. Il a pu échanger avec les sourds sur place en recourant aux services de l'interprète. Il a aimablement accepté de souper avec les participants.

Un punch de Noël fut servi, suivi d'un délicieux souper traditionnel avec dinde, tourtière, bûche, etc. Cinquante-cinq convives ont partagé le repas, puis une dizaine de personnes se sont ajoutées pour la soirée.

Pour la première fois, l'AMS offrait du théâtre en soirée. Le Théâtre des mains, troupe de comédiens professionnels dirigée par Denise Read, a offert une bonne prestation. Cette équipe est composée de Mouadh Kharrat, sourd de Tunisie, de la cofondatrice, costumière, éclairagiste, accessoiriste et chargée du son, Carolyne Hébert aidée de sa fille Annabelle. L'assistance a fort apprécié la qualité du spectacle, de la danse et des chansons en LSQ. Agitons nos mains pour la brillante prestation.

La soirée s'est poursuivie avec le jeu de La Poule aux œufs d'or, animé par Nathalie Raymond. Quelques chanceux ont rafilé de beaux prix dont quelques dindes.

Lors de cette soirée, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !

Félicitations aux organisateurs pour leur belle initiative ainsi que pour les nouveautés de l'année. ■



Le député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand, et son épouse, entourés de l'équipe du Théâtre de Mains et de quelques membres du conseil d'administration de l'AMS.

Photo : Yvon MANTHA

Association  
Montérégienne  
de la Surdité Inc.

.....AMS

148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26  
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6  
Info : ATS et voix : (450) 358-1911  
Courriel : amsinc2@hotmail.com

CAFÉ-SOURD

Tous les samedis ☕

Bienvenue à tous!

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ  
Social Sourd • Fête • Évènement  
Conférence

1948-2004  
**56**  
ans

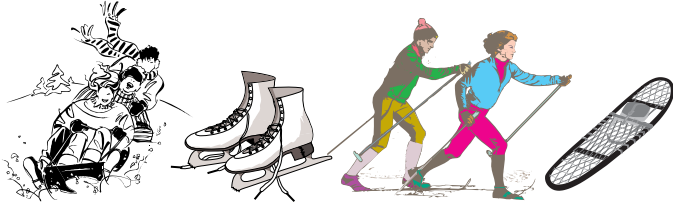
au  
service des  
personnes  
sourdes

## Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)  
J7V 8P4  
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur : (514) 453-7601

Par Steven GRENIER, directeur des ventes et services



### Camp de relâche scolaire, du 27 février au 4 mars

Attention campeurs ! Ne manquez surtout pas la super semaine de vacances que vous prépare le Centre. En plus de vos sports d'hiver favoris (glissade, raquette, ski de fond), nous vous préparons des activités quotidiennes spéciales. **Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées.**

#### PLAISIR SUR GLACE, PLAISIR SUR NEIGE (anciennement le Brunch de l'amitié)

Le dimanche 6 février prochain, le Centre Notre-Dame-de-Fatima organise son 6<sup>e</sup> brunch. La journée, maintenant organisée en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, porte désormais le nom de «Plaisirs sur glace, Plaisir sur neige». En plus de déguster un succulent repas, vous pourrez profiter des activités d'hiver offertes par le Centre : glissade sur tube, randonnée en raquette, patin ou ski de fond (équipement en location) et des structures gonflables. Des animateurs seront aussi sur place pour vous divertir.

Le brunch comprend une grande sélection de mets chauds et froids (œufs, bacon, saucisses, pommes de terre, etc.). Le coût est de 10 \$ pour les adultes et de 5 \$ pour les enfants de moins de 10 ans. Plusieurs tirages auront lieu. Amenez votre famille. On vous attend en grand nombre. **Pour réservation, téléphonez au Centre.**

#### Recrutement du personnel d'animation

Tu aimes la vie en groupe ? Tu aimes travailler avec les enfants ? Des postes sont disponibles pour le camp de vacances été 2005. Nous recherchons moniteurs(trices), accompagnateurs(trices) et aide-moniteur(trices). Fais-nous parvenir ton curriculum vitae avant le 8 mars 2005 par télécopieur au (514) 453-7601 ou par courriel à [animation@centrendfatima.com](mailto:animation@centrendfatima.com).

#### Sports d'hiver

Comme à chaque année, le Centre propose de nombreuses activités sportives d'hiver et ce, à coût modique. Le ski de fond est à l'honneur avec ses 25 kilomètres de sentiers balisés et entretenus quotidiennement. Vous pourrez aussi glisser sur nos chambres à air, faire des randonnées en raquette, ainsi que patiner sur notre patinoire extérieure. Un préposé à l'équipement est aussi présent les week-ends dans notre nouveau local chauffé réservé aux sports d'hiver. Petits et grands, vous êtes tous les bienvenus.

#### Plein feux sur l'équipe du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Depuis plusieurs années maintenant, cette personne s'occupe de nous et nous accueille chaleureusement en nous taquinant. Mais ce qu'elle fait principalement pour nous, c'est remplir notre estomac bien plein en nous servant de succulents repas. **Nicole Saint-Pierre**, notre chef-cuisinière, nous permet de vivre des séjours des plus agréables avec ses petites et grandes attentions. Merci beaucoup Nicole pour toute cette belle énergie. ■



#### Campagne de financement 2005

Comme à chaque année, le Centre Notre-Dame-de-Fatima se remet à la tâche et demande à ses collaborateurs de soutenir sa mission qui est d'offrir aux enfants sourds, avec ou sans handicap associé, ainsi qu'à leurs parents, des activités valorisantes de vacances, de répit et de soutien.

Dans le cadre de notre campagne annuelle, nous vous soumettons une demande de don. Nous espérons que les lignes qui suivent sauront vous convaincre des nombreux besoins à combler.

En effet, nous organisons un camp de vacances spécialisé et adapté aux besoins de notre clientèle et un service de répit annuel, les fins de semaine. Des centaines d'enfants sourds et malentendants et d'adultes sourds déficients intellectuels bénéficient de ces services. Nous leur offrons un environnement sécuritaire et propice à leur plein épanouissement.

#### Pour envoyer vos dons

Préparez un coupon ou téléphonez-nous au (514) 453-7600. Nous sommes reconnaissants de votre aide. Merci !

Sur un coupon, inscrire votre don :  500 \$  100 \$  
 50 \$  25 \$ ou autre \_\_\_\_\_ \$; Votre nom;  
Adresse; Ville; Code postal; Téléphone. ■

#### Prothèses dentaires

Fabrication et réparation

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est • Métro Fabre • Face à l'hôpital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833



Voix : (514) 728-8888

#### Nidal A. Chakra, d.d.

Denturologiste







L'accueil de Simon en juillet 1999.

Nous sommes un couple de personnes sourdes qui a adopté deux enfants entendants qui viennent du Vietnam. Présentement, le plus vieux a sept ans et fréquente l'école. Il est en deuxième année. Le plus jeune fréquente la garderie de son quartier. Il a deux ans.

Nous sommes allés chercher le premier en 1999. Simon avait 23 mois lors de notre arrivée au Vietnam. Et pour Yoan, c'était en 2002. Il avait six mois. L'expérience vécue avec chacun d'eux était différente mais fort enrichissante, d'autant plus que l'âge de l'accueil au pays d'adoption (Canada) n'était pas le même.

Le choix du Vietnam pour l'adoption relève de plusieurs facteurs. Le premier relève d'un intérêt culturel. Nous avons entendu parler de ce pays par des Vietnamiens qui ont émigré ici au Québec. Ils nous ont expliqué leur vie avant la guerre, nous ont raconté leur calvaire durant la guerre et nous ont parlé des moyens qu'ils ont utilisés pour quitter ce pays devenu si hostile pour eux. Leur récit nous a frappés et m'a longuement intriguée.

Le deuxième facteur est lié à la rapidité du traitement du dossier. Comme plusieurs pays offraient l'adoption aux futurs parents, nous avons l'embarras du choix. Nous souhaitions avoir un garçon pour débiter, car nous savions que ces derniers étaient moins demandés (du côté asiatique) car la mode était aux petites Chinoises. On disait que les petites Chinoises étaient sages, réussissaient mieux à l'école et avaient moins de problèmes de comportement. Nous souhaitions faire la preuve qu'il en était de même pour les garçons.

Alors, à cause de ces raisons et suivant les critères exigés par chaque pays asiatique (Taiwan, Cambodge, Philippines, Corée), celles du Vietnam nous convenaient davantage, d'autant plus qu'on nous avait dit qu'une demande d'un garçon accélérerait le processus.

Les démarches pour monter notre dossier furent un peu énervantes et cela a demandé une bonne dose de patience avant de voir la lumière au bout du tunnel. Il y eut des périodes où il fallait agir avec rapidité et d'autres moments où c'était le calme plat. Il fallait respecter certaines exigences dont celles de faire la demande d'adoption au centre jeunesse et de subir une évaluation psychosociale. Cette étape clé a permis de révéler que nous étions des parents aptes à adopter.

Dans le contexte actuel, il est un peu farfelu de s'arrêter à cette exigence car on pourrait se demander pourquoi des parents

biologiques ne demandent-ils pas la permission au Centre jeunesse pour concevoir un bébé ? Le désir d'être parent est plus fort que nous et l'on passe par-dessus ce questionnement existentiel.

Une fois l'évaluation réussie, on choisit l'agence avec qui l'on souhaite monter notre dossier. Pour Simon, ce fut Terre des Hommes et pour Yoan, Société Formons Une Famille. L'expérience avec chacune de ces agences a été bénéfique et l'on a été bien dirigés du début à la fin.

Par la suite, il y eut une multitude de papiers à remplir : certificats de bonne conduite (savoir si on a un dossier criminel), preuve de solvabilité (revenus), certificat de naissance et de mariage, demande de visa pour l'entrée au Vietnam, demande d'immigration pour amener le bébé au Québec et j'en passe. Il fallait vivre ces étapes une journée à la fois.

Puis, on comptait les journées avant que l'on reçoive une proposition d'enfant. Lorsqu'on s'inscrit à une agence, il n'est pas automatique qu'un enfant s'offre à nous tout de suite. Il y a une liste d'attente et nous devons attendre notre tour tout comme lorsque l'on va au magasin et que l'on attend à la caisse. On ne connaît pas la durée de l'attente. Le tout peut aller très vite ou d'autres fois, très lentement.

En adoption internationale, il faut s'attendre à n'importe quoi. Par exemple, le pays peut fermer temporairement ses portes à l'adoption, comme cela est arrivé un peu après le 11 septembre 2001. Il y avait eu vent de corruption entre les gouvernements américains et ontariens ainsi que des problèmes de communication avec les orphelinats vietnamiens. Les autorités du Vietnam n'entendaient pas à rire et prenaient très au sérieux les problèmes de détournements de fonds. Le gouvernement québécois, par l'entremise du Secrétariat à l'adoption internationale et les dirigeants de Société Formons Une Famille, a dû convaincre les autorités vietnamiennes que nous étions loyaux envers eux et, suite à la mise en place de ce climat de confiance, les adoptions Vietnam/Québec ont repris.

L'histoire du premier et du deuxième enfant n'est pas la même. Au moment de la proposition de Simon, en décembre 1998 (tout juste un peu avant les vacances de Noël), nous fûmes d'abord déçus. Je me rappelle très bien que la personne ressource à Terre des Hommes m'avait convoquée. Elle m'avait alors précisé qu'une proposition nous était faite et que nous pouvions avoir un garçon. Au moment de la proposition, l'enfant avait 15 mois. Il ne marchait pas encore, mais semblait en bonne santé. Il présentait un développement moteur normal. À ce moment, j'étais seule et mon conjoint travaillait à l'extérieur. J'ai fait un calcul rapide. Si on allait chercher l'enfant trois mois après l'acceptation de la proposition, il aurait 18 ou 19 mois. Je trouvais que c'était un enfant âgé, plus qu'on ne l'espérait. Comme tout le monde le sait, plus un enfant est jeune, meilleures sont ses chances d'adaptation aux habitudes de vie et au langage.

J'ai demandé à voir la photo de l'enfant. Le petit garçon avait les cheveux hérissés, un petit visage sans sourire. Ça me faisait drôle de voir son visage, mais je n'étais pas tombée en amour avec lui car je n'étais pas habituée à voir ce genre de visage comme tel. J'ai demandé à réfléchir durant les vacances de Noël et, le soir même, j'ai annoncé la nouvelle à Louis. Sa première réaction fut comme la mienne, l'enfant était beaucoup trop vieux pour nous. Mais sa photo l'a fait craquer. Il m'a dit qu'il était donc comique cet enfant avec ses cheveux noirs et hérissés. Après en avoir discuté, ne connaissant pas l'avenir si l'on refusait la proposition et ne sachant pas quand se présenterait la prochaine offre, nous avons tenté le tout pour le tout et embarqué dans l'aventure.

Nous ne l'avons par regretté, même si nous étions inquiets concernant le contact avec l'enfant et son adaptation avec des parents sourds. De la demande d'adhésion avec l'agence au moment de l'arrivée de Simon au Canada, les démarches ont duré un an.

*Suite au prochain numéro*

## PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue  
Richard Lamoureux — Claudette Hogue  
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montréal (Québec) H2J 2X1  
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357  
Près du métro Mont-Royal  
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE



## Assemblée générale du Centre de réadaptation Le Bouclier

Une collaboration de Marylyn LAURIER, directrice

Le Centre de réadaptation Le Bouclier a pour mission d'offrir des services aux personnes vivant avec une déficience physique (surdité) et des troubles du langage des territoires des Laurentides et de Lanaudière.

Comme vous le savez, depuis des années, l'APPAL revendique plus de services et une accessibilité accrue pour les Sourds et les malentendants des Laurentides. Malgré plus de vingt ans d'existence, le C.R. Le Bouclier n'offre toujours aucun service d'intégration pour les adultes sourds et malentendants de notre région.

À lui seul, le « comptoir d'aides techniques » (qui répond aux demandes pour l'accès ou la réparation des aides techniques : ATS, système de contrôle de l'environnement, etc. par une personne qui communique en langue des signes) n'est pas suffisant. Les Sourds devraient pouvoir avoir accès à du soutien pour leur intégration sociale et professionnelle. Les malentendants ont besoin d'ateliers de communication pour apprendre la lecture labiale, etc. Nous déplorons et dénonçons cette situation qui dure et perdure... et qui est inacceptable !

Si vous voulez en savoir plus sur notre dernière participation à l'assemblée publique du C.R. Le Bouclier, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'APPAL pour qu'on puisse vous en informer.

Depuis cette assemblée, nous élaborons, avec les représentants du C.R. Le Bouclier, d'autres pistes d'action qui serviront à améliorer l'accès aux services pour les Sourds et les malentendants des Laurentides : projets de conférence du Bouclier à l'APPAL, adaptation de documents et d'informations publiques, développement des services, Comité des usagers, etc.

À suivre et à espérer en 2005...

### Formation et sensibilisation des intervenants du réseau de la santé :

Sur le territoire des Laurentides, nous pouvons avoir accès à plus d'une trentaine d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux (dont les hôpitaux, les CLSC, les centres jeunesse, les centres d'hébergement [CHSLD], de réadaptation et leurs ressources conventionnées) qui ont l'obligation de rendre leurs services accessibles, adéquats et de bonne qualité. En gardant toujours à l'esprit de contribuer à l'amélioration du réseau de services pour les personnes sourdes, l'APPAL participe activement à la levée des barrières qui empêchent encore la pleine accessibilité.

À la demande d'un groupe d'intervenants du « très ouvert et renommé » CLSC Arthur-Buies de Saint-Jérôme, nous nous sommes déplacées vers eux, le vendredi 5 novembre dernier, pour renouer nos liens professionnels et offrir du soutien d'intervention en langue des signes québécoise (LSQ) au personnel de première ligne. Cette expérience est toujours fort enrichissante des deux côtés et nous tenons ici à féliciter les efforts déployés par l'équipe du CLSC Arthur-Buies (sous l'aile de Madame Josée Rochon) et à remercier toutes nos participantes dont Line Laforest, Thérèse Routhier, Marie-France et Réjeanne du projet « Des gestes... » pour leur précieuse contribution.

Ne lâchons pas! Ce sont peut-être là de petits pas, mais de « grands gestes » vers un meilleur monde pour toutes et tous ! ■

## ALPHET-DESO en pleine réorganisation

Par Yvon MANTHA, collaboration spéciale

M. Azarias Vézina, président du conseil d'administration d'Alphet-Deso est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Yvon Mantha au poste de directeur. Ce dernier faisait ses débuts le 5 janvier dernier. Son horaire sera défini en fonction des besoins de la clientèle et des collaborateurs.

Fondé en 1995, Alphet-Deso est un organisme sans but lucratif qui offre des produits portant l'alphabet gestuel et/ou des signes provenant de la langue des signes québécoise (LSQ). C'est une jeune entreprise moderne et dynamique ayant à cœur la communication entre les Sourds et les entendants. Elle développe et fabrique de nouveaux produits stimulants, simples et pratiques afin de mieux communiquer.

Actuellement, Alphet-Deso est en période de réorganisation afin que ses produits soient les plus concurrentiels possibles. L'organisme embauchera sous peu un ou deux représentants des ventes et prendra contact avec certains organismes du milieu de la déficience auditive afin de faire connaître ses services et d'établir un partenariat. ■



De gauche à droite, Julien Lafosse-Marin, directeur commercial, Azarias Vézina, président, Claire Lavoie, commis et bénévole et Yvon Mantha, directeur.

## Nouvelles de la Société canadienne de l'ouïe

(tiré de la revue VIBES de décembre 2004, traduction libre)

### La loi 118 obligera une plus grande accessibilité

Le 12 octobre dernier, le gouvernement de l'Ontario annonçait l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi visant à rendre la province plus accessible aux personnes handicapées. La Loi 118 remplacera celle de 2001 beaucoup moins contraignante.

La nouvelle loi touchera tant le secteur privé que public et devrait faire en sorte que la province soit entièrement accessible en 2025. La loi touchera tant le handicap mental, sensoriel, développemental que ceux liés aux problèmes d'apprentissage. ■



Mouvement de création de ressources pour personnes sourdes

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

Le stationnement réservé, ça se voit!



1001, boul. Maisonneuve Est  
5<sup>e</sup> étage, B.P. 527  
Montréal (Québec)  
H2L 4P9



Berri - UQAM

Téléphone : Voix (514) 526-0887  
ATS (514) 526-6126  
Télocopieur : (514) 527-1028  
Courriel : [letape@videotron.ca](mailto:letape@videotron.ca)  
Site Web : [pages.infinit.net/letape](http://pages.infinit.net/letape)

## La Plymouth Barracuda de Joe et Tony Campisi

Photos : Tony CAMPISI

Par Tony CAMPISI, collaboration spéciale

La Plymouth Barracuda 1974 de Tony et Joe Campisi a pris vingt-trois mois à reconstruire à partir d'un véhicule bon pour la ferraille.



Achetée en mauvais état il y a deux ans, la voiture a été entièrement refaite à neuf par le père et le fils qui ont investi 50 000 \$ dollars dans ce projet, en plus de 2 000 heures de travail.

Le moteur du bolide est un 340 Wedge 1969

qui développe environ 450 chevaux. Le moteur a été réusiné et rebâti au goût des deux propriétaires.

L'intérieur du véhicule a aussi été complètement modifié grâce à un rembourrage unique. Il a fallu beaucoup d'attention et de minutie aux deux hommes pour redonner à l'extérieur du véhicule son allure originale.



Les 15, 16 et 17 octobre derniers, les Campisi présentaient leur voiture dans le cadre de l'exposition de voitures modifiées. Un article sur eux est même paru dans le Journal de Montréal, ce qui a permis à Joe d'expliquer sa passion pour les voitures modifiées.

Lors de l'exposition, le travail des deux hommes a été récompensé par l'attribution de deux prix : le trophée de la deuxième meilleure voiture Chrysler et le prestigieux prix de la meilleure voiture ancienne – vieille école d'avant 1980.

Actuellement, la Barracuda est remise pour l'hiver, mais les deux hommes se préparent déjà pour sa sortie en avril et d'autres expositions.



Toute cette belle aventure a permis aux deux Campisi de comprendre que leur voiture constitue une belle publicité, qu'elle fait connaître leur talent et qu'elle pourrait, un jour, permettre la réalisation de leur plus grand rêve : celui d'opérer un garage spécialisé dans les voitures anciennes. ■

## Les préparatifs en vue du 28<sup>e</sup> Championnat canadien de curling des Sourds vont bon train

Par Yvon MANTHA, coprésident

Il ne reste que 14 mois avant la tenue du 28<sup>e</sup> Championnat canadien de curling des Sourds à Montréal. Rappelons que cet événement d'envergure nationale aura lieu du 2 au 9 avril 2006.

Le comité organisateur travaille aux préparatifs depuis un an et en est déjà à sa sixième rencontre.

Montréal accueillera les curleurs canadiens durant la semaine de championnat et le siège social de l'organisation sera à l'hôtel Holiday Inn de la rue Sherbrooke alors que les joutes auront lieu au réputé Club de curling de Mont-Royal.

Chaque membre du comité apprivoise son rôle peu à peu. Le plus gros du travail consiste, comme pour toutes les activités, à trouver du financement pour que l'événement soit à la hauteur des attentes des participants, de l'Association sportive des Sourds du Québec et de l'Association des Sports des Sourds du Canada.

Mais avant de s'affronter en 2006, nos curleurs québécois devront faire preuve de discipline et aiguïser leurs réflexes en vue du championnat de 2005 qui aura lieu en Saskatchewan au mois d'avril prochain, le tout sous l'œil vigile de leur entraîneur, Paul Arcand.

### Concours de logo

Le gagnant du concours de logo est Alain Elmaleh qui, grâce à son talent d'infographe, a imaginé un logo à la hauteur de l'événement. Nos félicitations à Alain !



### Bénévoles recherchés

Si vous êtes disponible pour seconder le comité organisateur et effectuer diverses tâches à titre de bénévole, n'hésitez pas à nous tendre la main et nous aurons le plaisir de vous recevoir à bras ouverts. ■

Photo : Alain ELMALEH, Photovision 2001



Voici le comité organisateur du 28<sup>e</sup> Championnat canadien de curling des Sourds 2006. De gauche à droite, à l'arrière-plan, Alain Elmaleh, concepteur du programme-souvenir et photographe officiel; Guy Leboeuf, programme-souvenir; Donna Bell, responsable de l'accueil; George Krog, assistant-trésorier. À l'avant-plan, Yvon Mantha, coprésident; Jocelyne Proulx, responsable des inscriptions; André Chevalier, trésorier; Paul Arcand, président; Louise Lemieux-Arcand, responsable des inscriptions. Guy Fredette, maître de cérémonie, n'apparaît pas sur la photo.



Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2  
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur  
Courriel : asmcq@msn.com

**C. A. 2004** Présidente : Claudette Vallée  
Vice-Président : Germain Raïche  
Trésorière : Carole Desainde  
Administrateur : Yves Bolduc

Administrateur : Martin Leblanc  
Administratrice : Marie-Josée Dupont  
Secrétaire : Isabelle Raïche  
Secrétaire adm.: France Leblanc

## Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire



### Hockey cosom

Le 18 décembre dernier, la ligue de hockey cosom du Centre des loisirs des Sourds de Montréal organisait une fête de Noël. Environ 75 personnes ont participé à l'événement.

L'amusante activité fut une réussite remplie de concours, de jeux et de tirages.

On voit Jonathan Elmaleh qui participe au concours de tir. Chaque participant devait frapper les quatre coins du but avec la balle.



Les organisateurs de la ligue de hockey cosom étaient fiers de la réussite de la soirée.

### Souper de Noël

Le 14 décembre dernier, le CLSM et le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisaient le traditionnel souper de Noël.

En après-midi, il y avait d'amusantes activités pour tous. Après les jeux, c'était le souper et la soirée agrémentée d'un beau spectacle et de tirages.

Environ 95 personnes ont participé à l'événement.



Les deux comédiens, Stéphane Glazer et Benoît Landreville, ont présenté un très beau spectacle de Noël.



Les deux gâteaux préparés par Paul Asselin.

### Réveillon de Noël au CLSM

Le 24 décembre dernier, le conseil d'administration organisait le réveillon de Noël au CLSM, en collaboration avec la Maison de la Foi. Une centaine de personnes a assisté à la messe de Noël.

Après la messe, tous les participants ont savouré un repas traditionnel de Noël, parfois même deux assiettes tant le repas préparé était délicieux.

Tous se sont réjouis de la belle fête et des prix de présence. ■



Gérard Bernatchez a confectionné une magnifique crèche de Noël géante en papier.



Trois chorales ont chanté en langage des signes.



Les participants assistent à la célébration de la messe par le père Bernatchez et les personnages de Jérusalem.

Photos : Guy FREDETTE



## Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire



Le 26 novembre dernier, Maurice Livernois subissait avec succès une opération chirurgicale. Pour l'aider à se rétablir plus rapidement, les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) lui a offert, ainsi qu'à son épouse, un poinsettia. Prompt rétablissement Maurice !

### Fête de Noël

Le 4 décembre dernier, le Club Lions organisait sa traditionnelle fête de Noël pour enfants en collaboration avec le CLSM. Une trentaine d'enfants se sont bien amusés dans les jeux gonflables.

Des jus ont été distribués gratuitement. Au casse-croûte, on offrait des chiens-chauds, des frites, des pogos, etc.

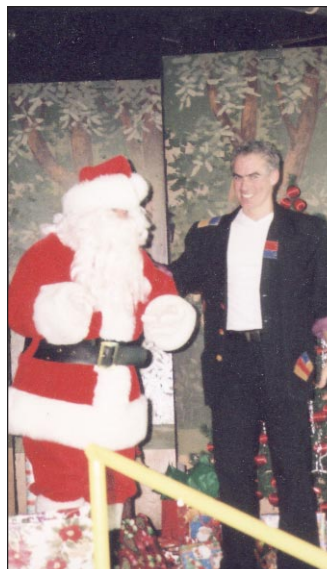
Cette année, la participation fut moins grande puisque plusieurs parents pensaient que la fête avait lieu le dimanche... Dommage.

### Activités 2005 pour enfants

La fête de l'Halloween, avec le petit train, aura lieu en octobre et la fête de Noël, la dernière fin de semaine de novembre. ■



Dans la salle du CLSM, plusieurs participants regardaient le Père Noël remettre des cadeaux aux enfants.



Le magicien demande au Père Noël de monter sur la scène.

Photos : Guy FREDETTE



Mario, le magicien, fait disparaître des jeux en compagnie d'une jeune participante. Les autres enfants regardent et écoutent attentivement le magicien.



On voit, sur les genoux du Père Noël, l'enfant de Julien Lafosse qui a gagné le gros bas de Noël offert par le Club Lions. On reconnaît à leurs côtés le représentant du Club, Azarias Vézina.



## CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat  
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

**LION Roland BOLDUC**, président 2004-2005



(514) 453-1266



(514) 453-8766

Courriel : rolandbolduc@videotron.ca



8146, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2P 2H5

\* Si nécessaire par le SRB  
1 800 855 0511

**Vous pouvez devenir membre du Club Lions.**

## Bonne retraite Michel Dufour



Par Alice DULUDE, enseignante

Michel Dufour a travaillé pendant 28 ans comme éducateur spécialisé auprès des Sourds de la polyvalente Lucien-Pagé. Après une carrière bien remplie et empreinte de l'amour de son métier, Michel a finalement pris sa retraite le 23 décembre 2004. Il quitte donc ses élèves, ses collègues ainsi que les membres de la direction de l'école pour un repos bien mérité.

Pour souligner l'événement, l'école Lucien-Pagé a organisé une fête-surprise, le 9 décembre dernier au CLSM, où se sont retrouvés les élèves de Michel, anciens et nouveaux. Ce fut une belle soirée où Michel a reçu beaucoup de témoignages d'amour.

Sa mère, présente à la fête, avait préparé un délicieux goûter pour 140 personnes ! Bonne retraite, Michel ! ■



Nancy Vézina  
interprétait le message  
d'adieu de Michel.



Michel a reçu une plaque-souvenir de la part de ses anciens élèves.

## Urgent... Inscription... Urgent... Inscription

Pour personnes Sourdes ou Malentendantes  
Centre de services Champagnat • Éducation des Adultes

— N'attendez pas... venez tôt ! —

**Demandez : Madame Eleonora Santini**

**(514) 596-3344 (ats)**

**(514) 350-8800, poste 8811 (voix/ats)**

**Quand? sur rendez-vous seulement**

**Quoi?** Cours pour apprendre à lire, écrire et compter  
Cours de niveau secondaire

**Où?** Centre Champagnat  
5017, rue Saint-Hubert, Montréal  
(2 rues à l'est du métro Laurier)

 **Apportez votre certificat de naissance  
ou une pièce d'identité**

**Il y a tout  
un monde  
qui vous attend !**



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

## Nouvelles de l'ASC

Par Patrick LAZURE, représentant des jeunes de l'ASC  
et membre de la Fédération mondiale des Sourds, section jeunesse

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, tenue au mois de juillet 2004 à Winnipeg, l'Association des Sourds du Canada (ASC) m'a nommé représentant des jeunes du Canada (ASC JR).

Mon partenaire, Aaron Walsh, et moi sommes responsables des projets qui concernent les jeunes sourds du Canada. L'ASC jr a été créée afin d'organiser des camps pour les jeunes. Nous voulons encourager les jeunes à faire preuve de leadership, à accroître leur estime de soi et à être autonomes. En conséquence, nous les aidons à développer des outils de gestion et les guidons à travers le processus d'apprentissage du leadership. Leurs nouvelles connaissances, aptitudes et expériences sont ensuite partagées avec leurs concitoyens sourds.

### Camp des jeunes du Canada

C'est avec plaisir que j'annonce que l'Association des Sourds du Manitoba et la Société culturelle des Sourds du Manitoba organiseront conjointement, du 24 au 30 juillet 2005, le camp de formation au leadership pour les jeunes sourds canadiens. Son thème est « Diversité des Canadiens ». Vous trouverez plus de renseignements dans la première annonce publiée sur le site Web de l'ASC à [www.cad.ca](http://www.cad.ca).

Chaque organisation affiliée à l'ASC pourra envoyer au camp jusqu'à six jeunes sourds âgés entre 18 et 30 ans.

### Camps de la Fédération mondiale des Sourds

Le temps s'est écoulé rapidement depuis le troisième camp des jeunes de la Fédération mondiale des Sourds (FMS) qui a lieu au Québec du 10 au 17 juillet 2003. Une bonne nouvelle, il y aura un camp de la FMS à chacune des prochaines années:

- le 3e Camp juniors de la FMS aura lieu en 2005 en Suède, pour les jeunes sourds de 13 à 17 ans,
- le 1er Camp des enfants sourds de la FMS aura lieu au Danemark en 2006, pour les jeunes sourds de 10 à 12 ans et,
- le 4e Camp des jeunes de la FMS aura lieu en Espagne en 2007, pour les jeunes sourds de 18 à 30 ans.

Contactez votre association provinciale affiliée à l'ASC afin d'obtenir le formulaire de participation au Camp juniors de la FMS de Suède. Le comité de l'ASC jr choisira uniquement quatre jeunes (deux garçons et deux filles) et un chef du groupe (leader).

La date limite pour l'inscription des participants au camp de Suède est le 31 mars 2005, mais la date limite au Canada est le 28 février 2005. Faites parvenir votre formulaire d'inscription à :

à : CDYLC Organizing Committee Canadian  
Deaf Youth Leadership Camp 2005  
240-285 Pembina Highway  
Winnipeg, Manitoba, R3L 2E1

ou par courriel à : [manitobadeaf@mts.net](mailto:manitobadeaf@mts.net)

Pour plus de détails sur le Camp juniors de la FMS 2005 consultez le <http://www.sdrf.se/sdu/wfdyc2005/index.html>.

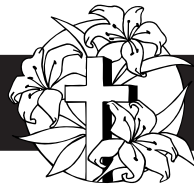
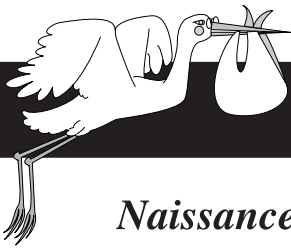
### Informez les jeunes

Faites connaître le camp junior de la FMS auprès des jeunes de votre entourage. C'est une belle expérience.

Les associations affiliées à l'ASC distribueront des informations dans toutes les écoles et toutes les associations parentales d'enfants sourds pour assurer une bonne participation canadienne.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Patrick à [inuk13lazure@yahoo.ca](mailto:inuk13lazure@yahoo.ca) ou Aaron Walsh à [aaron.walsh@sympatico.ca](mailto:aaron.walsh@sympatico.ca).

Sincères remerciements à l'ASC pour son appui. L'ASC est essentielle au développement du leadership chez les jeunes sourds. ■



## Naissances, mariages et décès

### Naissance et baptême

**Mathis** est né le 22 août 2004. Fils de François Tremblay et de Karine Charest, il fait la fierté de ses grands-parents, Émilien Tremblay et Géraldine Chiasson. Il a été baptisé le 14 novembre.

### Décès

Le 30 juin 2004, est décédé **M. Joseph Compan** à l'âge de 68 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Diane Hart.

Le 5 septembre, est décédé **M. Robert Dieumegarde** à l'âge de 57 ans. Il laisse dans le deuil son père adoptif, Claude Juteau.

Au CHSLD de Joliette, le 16 novembre, est décédé **M. Charles Rocheleau** à l'âge de 81 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Dame Mariette Robillard.

Au Manoir Cartierville, le 29 novembre, est décédé **M. Émile Tremblay** à l'âge de 84 ans.

À Granby, le 18 novembre est décédé **Dame Angela Guillette-Pontbriand** à l'âge de 94 ans. Elle laisse dans le deuil son neveu Gérard Guillette.

Au Manoir Cartierville, le 23 novembre, est décédée **Dame Berthe Huot** à l'âge de 93 ans.

### Décès

À Montréal, le 11 décembre, est décédée **Dame Micheline Gauthier** à l'âge de 57 ans.



À l'hôpital Jean-Talon, le 4 décembre, est décédé **M. Irénée Fortier** à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de feu Dame Thérèse Filiatrault.

À Saint-Georges de Beauce, le 13 décembre, est décédée **Dame Laurette Lebel-Champion** à l'âge de 77 ans. Elle laisse dans le deuil ses neuf enfants dont Ghislain et Carmen.

À Sorel, le 17 décembre, est décédé **M. Urbain Lajeunesse** à l'âge de 89 ans. Il laisse dans le deuil sa fille Nicole Lajeunesse-Pranevicia.

À l'hôpital Charles-Lemoyne, le 20 décembre, est décédé **M. Jacques Prince** à l'âge de 61 ans. Il était l'époux de Lise Dagenais.

*Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.*

### Retraite annuelle



La retraite annuelle des personnes sourdes de Montréal et des environs aura lieu le **mercredi 9 mars, le jeudi 10 mars et le vendredi 11 mars** à 19 h 30 à la chapelle Notre-Dame-du-bon-Conseil située au 3700 rue Berri à Montréal (métro Sherbrooke). **Le dimanche 13 mars**, il y aura célébration de la messe à 10 h.

*Bienvenue à tous!*

### Les messes des jours Saints

Jeudi 24 mars  
à 19 h 30

Vendredi 25 mars  
à 19 h 30

Samedi 26 mars  
à 20 h

**Dimanche 27 mars,**  
**pas de messe**



**À la chapelle  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil**

## Biographie d'Angelina Bulger-Milot

Par Angelina BULGER-MILOT



Malgré son âge vénérable, elle continue de jouer aux grosses quilles et cela depuis 1972. C'est son sport favori.

À bord du Norwegian Sky en avril - mai 2004



*Angéline Milot est une doyenne des sourdes et continue d'être très active dans sa vie de tous les jours. Elle participe aux divers activités du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal dans le club d'Âge d'Or, entre autres.*

Je suis une dame sourde parlante et j'aimerais vous faire part de ma vie.

Je suis entrée à l'Institut des Sourdes-Muettes à l'âge de neuf ans. Lorsque j'ai quitté le couvent, en 1940, j'ai eu beaucoup de peine. J'avais alors vingt ans.

De retour chez mes parents au Nouveau-Brunswick, j'étais bien triste et je pleurais car je

n'avais pas terminé mes études. Mon père me disait que c'était assez et que j'avais vingt ans. Il m'a dit qu'il demanderait à son patron s'il y avait un emploi à m'offrir. J'ai rencontré le patron qui m'a trouvé très belle et qui m'a offert du travail et un petit salaire. Rien à comparer avec le salaire d'aujourd'hui!

Lorsque je vivais au Nouveau-Brunswick, j'ai travaillé deux ans à l'usine de poissons, puis je me suis enfuie à Montréal. J'y ai trouvé du travail dans une manufacture de robes.

Je me suis mariée en 1946 et nous avons eu deux garçons qui sont toujours très proches. Puis mon mari est décédé en 1993 et depuis lors, je voyage beaucoup, l'été, je vais à mon camping de Rouville où les activités ne me manquent pas. Donc pour moi la vie continue et tout est beau! ■



À l'âge de 24 ans.



**L'Association des Sourds  
de Lanaudière inc.**



200, rue de Salaberry, local 123  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS



## UN NOUVEAU PRODUIT RÉVOLUTIONNAIRE BIENTÔT DISPONIBLE POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS !

*L'entreprise québécoise Ségam Télécom Inc. lancera d'ici un mois un nouveau produit d'aide de suppléance à l'audition et de contrôle environnemental destiné aux personnes sourdes et malentendantes.*

*Le produit, appelé 7<sup>e</sup> Sens, est muni d'une télécommande sans fil, portée à la ceinture, qui réagit aux divers sons tels que le téléphone, carillon de porte, détecteur de fumée, moniteur de pleurs de bébé et les transforme en vibration et indication lumineuse.*

### Les débuts du produit 7e Sens

Il y a environ un an, Michel Péladeau et Normand Lewis, entrepreneurs en télécommunication et en sécurité, ont l'idée de mettre à la disposition d'une personne atteinte de surdité, un produit afin de lui permettre de mieux interagir avec son environnement. Après plusieurs mois de recherche de produits similaires sur le marché, ils se rendent vite compte que les produits disponibles comblent partiellement les réels besoins des sourds et malentendants dans leur environnement de vie domiciliaire. Ils ont alors l'idée de concevoir une télécommande très particulière qui permet au malentendant, non seulement de recevoir sous forme de vibrations les sons émis par le détecteur de fumée, téléphone, carillon de porte, mais aussi d'accuser réception des signaux qu'il reçoit.

### Le développement du produit...

L'idée de la télécommande, dite « bidirectionnelle » car elle reçoit et envoie des signaux, évolue rapidement. Un des objectifs est non seulement de sécuriser un malentendant, mais aussi de permettre aux autres personnes d'une résidence, entendants ou non, d'interagir suite à un événement. Ainsi, il est possible de posséder un produit 7e Sens avec plusieurs télécommandes dans le même environnement.

Un autre objectif est celui de sécuriser le malentendant dans son environnement de vie, via le produit 7e Sens, en lui fournissant un service de centre d'assistance spécialisé en cas d'urgence. Par exemple, si le moniteur de pleurs de bébé entre en fonction et que le malentendant n'accuse pas réception du signal, le centre d'assistance entrera en contact chez le malentendant via télécopieur pour s'assurer qu'il peut prendre action. Si ce n'est pas le cas, le centre d'assistance contacte alors un ami ou un parent afin qu'il se rendent sur les lieux pour prendre connaissance de la situation.



### La qualité du produit et de services

Le produit 7e Sens utilise des composantes certifiées par les normes canadiennes en sécurité (ULC). Ségam Télécom croit aussi que le service adapté au malentendant est primordial afin de satisfaire sa clientèle. C'est pourquoi, l'entreprise procédera à toutes les installations avec son équipe de techniciens certifiés. De plus, le service sera disponible en français, anglais et signé. Chaque produit est garanti un an et différents services en ligne seront mis en place via le site Internet du produit 7e Sens ([www.7eSens.ca](http://www.7eSens.ca)) afin de fournir tous les renseignements, fonctionnalités, soutien technique nécessaire à la clientèle ainsi que les achats en ligne. L'objectif de Ségam Télécom est aussi de fournir aux spécialistes du milieu de la santé (audiologiste, audioprothésiste, ORL) tout le soutien nécessaire afin qu'ils puissent, eux aussi, bien comprendre le produit et le suggérer en cas de besoin aux malentendants.

### L'implication dans le milieu...

Ségam Télécom désire s'impliquer auprès des malentendants et ce, de différentes façons. L'entreprise emploiera des malentendants afin de fournir les services d'installation et de montage des appareils. De plus, Ségam Télécom compte s'impliquer par sa participation financière à différentes activités offertes aux sourds et malentendants.

Le produit 7e Sens sera officiellement lancé d'ici un mois. Toutes les associations du Québec en seront avisées par voie de communiqué et il sera aussi possible pour Ségam Télécom de faire des présentations de produits aux différents regroupements. L'objectif des ventes et d'installation pour la première année est fixé à 1000 appareils !

**Michel Péladeau et Normand Lewis de Ségam Télécom.**

**Pour plus d'informations ou recevoir notre document, communiquer avec nous !**

Michel Péladeau, président - développement technologique

Normand Lewis, développement des affaires

Tel.: (514) 381-1729 • Courriel : [info@segam.com](mailto:info@segam.com) • Site Web : [www.7esens.ca](http://www.7esens.ca)